366

Les Fêtes de Champlain à Québec.

Septembre 1898.

F5061
.1
C5
F4
fol.

296914

Vol. III. August and Sept., 1898.—Aout et Sept. Nos. 28-29.

LE COURRIER DU LIVRE

CONTENTS—SOMMAIRE

TEXTE

PAGES

1. Champlain, abrégé de sa vie, par N.-E. Dionne... 83
2. Le Plan-Relief de Québec, (1806-1810), par Benjamin Sulte..... 99
3. Le Fort Saint-Louis et l'emplacement du monument Champlain, par Ernest Gagnon..... 117
4. Samuel Champlain, (poésie), par J.-B. Caouette..... 126
5. La Colonie française à la mort de Champlain, par N.-E. Dionne..... 133
6. Champlain, sès œuvres et ses historiens. Essai bibliographique, par Raoul Renault..... ... 143
7. Les fêtes de Champlain à Saintes, juillet 1893, par R. R..... 163
8. Houneur an Saintonjhouê d'Amérique, poésie en patois Saintongeois, par Pierre Marcut 168
9. Honneur aux Saintongeois d'Amérique, traduction de la pièce précédente, par Marcel Pellison..... 169
10. Un toast à la mémoire de Champlain. Réponse par d'Arcy McGee..... 172

GRAVURES

1. Portrait et autographe de Champlain..... frontispice
2. Québec au Commencement du XVIIIe siècle..... 103
3. Le "Vieux Château" ou "Château Haldimand", à Québec (1784-1892). 119
4. Le Château Saint-Louis après sa dernière restauration (1808-11). Vue prise du fort..... 119
5. Le Château Saint-Louis, vue du fleuve..... 123
6. Le Monument Champlain..... 179
7. Le Château et le Fort Saint-Louis il y a cent ans (1798)..... 182

LE COURRIER DU LIVRE

SUBSCRIPTION :

Canada & United States, $2.00 per year

Postal Union - - - - - - 10 shillings

Invariably payable in advance

All communications should be addressed as follows :

RAOUL RENAULT,
P. O. Box 142,
QUEBEC,
Canada.

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis, $2.00 par année

Union Postale - - - - - - - 12 francs

Invariablement payable d'avance

Toutes communications doivent être adressées comme suit :

RAOUL RENAULT,
Boîte de Poste 142,
QUÉBEC,
Canada.

1.11

Champlain—

LE COURRIER DU LIVRE

VOL. III. — No 28-29

CHAMPLAIN

D'APRÈS la *Biographie Saintongeoise*, Samuel Champlain serait issu d'une famille de pêcheurs. Dans son contrat de mariage, passé en 1610, son père Antoine Champlain est nommé capitaine de la marine. Quant à l'année de sa naissance, il est impossible de la préciser : les uns la reportent à 1567 et d'autres à 1570. Cet acte important est demeuré introuvable, ni à Brouage, ni à Saintes, ni à Marenne.

Samuel Champlain s'exerça de bonne heure au métier des armes, et il obtint le grade de maréchal des logis dans l'armée de Henri IV, en Bretagne. Cette armée ayant été licenciée en 1598, il fit, aux Antilles et au Mexique, un voyage dont le récit original se trouve encore dans la bibliothèque de la ville de Dieppe. C'est un très joli manuscrit in-quarto de 115 pages, qui porte le titre de *Bref discours des choses les plus remarquables que Samuel de Champlain a recognues aux Indes Occidentales, au voyage qu'il y a fait.* A son retour du Mexique, Henri IV lui donna, en récompense de ses services, le titre de Géographe du roi.

Après la mort de Pierre Chauvin, Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe, ayant obtenu des lettres patentes de Henri IV, organisa une expédition vers le Canada dont le commandement fut confié à François Gravé, sieur du Pont,

auquel fut adjoint Champlain après que celui-là eût reçu sa commission du roi.

L'expédition partit de Honfleur le 15 mars 1603, toucha à Tadoussac, s'arrêta à l'endroit où devait, cinq ans plus tard, s'élever l'habitation de Québec, reconnut l'île de Montréal, poursuivit sa course jusqu'au saut Saint-Louis, retourna à Tadoussac, et en repartit pour Honfleur, en longeant le littoral de la côte gaspésienne. En route, Champlain recueillit plusieurs renseignements sur l'Acadie et ses mines et sur les différents postes de pêche et de traite. De retour en France, il fit au roi un rapport circonstancié de son voyage, avec addition d'une carte, qu'il est impossible de retracer aujourd'hui. Henri IV l'accueillit avec faveur et il fit à son géographe la promesse de ne pas perdre de vue le Canada, et même de le prendre sous sa protection.

Dans un second voyage, au printemps de 1604, Champlain dirigea sa voile et ses espérances de colonisation vers l'Acadie. Pendant les trois années qu'il y séjourna, il donna de nouvelles preuves de son activité et de son énergie infatigables. Dans l'automne qui suivit son arrivée, il fit l'exploration d'une grande partie du littoral de la Nouvelle-Angleterre, exploration qu'il poursuivit, le printemps suivant, jusqu'au cap Cod.

Port-Royal fut l'endroit qu'il choisit de préférence pour y fonder une habitation, et en 1605 il s'y fixait définitivement. Repassé en France à l'automne de la même année, Champlain revint en Acadie en 1606, accompagné de Poutrincourt. La petite colonie de Port-Royal prenait déjà vigueur, et l'hiver se passa agréablement, au témoignage de Champlain lui-même et de Lescarbot.

Champlain retourna en France, en 1607, et à son arrivée, il fit à M. de Monts un rapport détaillé de ses voyages et

des événements qui s'étaient passés à Port-Royal depuis son départ. M. de Monts, encouragé, équipa deux vaisseaux, dont il confia le commandement à Champlain, avec la mission, non plus de coloniser l'Acadie, mais " afin de pénétrer dans les terres, jusqu'à la mer Occidentale, et parvenir quelque jour à la Chine ".

Champlain arriva à Québec le 3 juillet 1608, " où étant, dit-il, je cherchai un lieu propre pour notre habitation ; mais je n'en ai pas trouvé de plus commode, ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers ".

Au printemps de 1609, Champlain remonta le Saint-Laurent, et, à la tête des Algonquins, il battit les Iroquois près du lac qui aujourd'hui porte son nom. C'est de ce jour que date la haine des Iroquois contre les Français, haine qui amena plus tard de si terribles désastres dans la colonie.

L'été suivant, Champlain retourna en France. En 1610, il revint à Québec pour n'y séjourner qu'un an. En août 1611, il était à La Rochelle.

***

Lorsque Champlain revint au Canada, en mai 1613, il n'y resta que trois mois. De retour en France, il reprit son projet d'association qui, après d'autres voyages, réussit enfin, et fut établi par lettres patentes. Cette association était composée de marchands de Saint-Malo, de Rouen et de La Rochelle. Un des navires de la compagnie, le *Saint-Etienne*, parti de Honfleur, le 24 avril 1615, emmena les premiers missionnaires récollets. Ce fut par compulsion que ces religieux furent tolérés par les chefs de la colonie, presque tous calvinistes ; et, comme les récollets étaient pauvres, dans un pays non défriché et dénué de toutes ressources autres que ses ressour-

ces naturelles, on comprend qu'ils ne pouvaient se rendre populaires au milieu des sauvages. Le premier obstacle à leurs succès spirituels provenait de ce que les associés s'opposaient au groupement des Indiens, de manière à les tenir sédentaires. Plusieurs voyages faits à Paris dans le but d'obtenir des secours pour des missions permanentes à Québec, aux Trois-Rivières et à Tadoussac, n'aboutirent à aucun résultat. Les récollets cependant réussirent, à force d'aumônes reçues de France, à bâtir leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, proche la rivière Saint-Charles.

Pendant l'année que Champlain passa dans la colonie, il fit des découvertes importantes ; il aperçut le lac Huron et il entreprit une nouvelle guerre contre les Iroquois où il fut blessé légèrement à un genou. Laissant alors la direction de la colonie à Pont-Gravé, il retourna en France dans l'automne de 1616.

En 1617, malgré beaucoup d'efforts, Champlain ne put obtenir de secours pour sa colonie naissante, excepté des promesses.

En 1617 et en 1618, Champlain revit Québec, où il ne reçut aucun des secours promis. La compagnie s'était engagée à lui envoyer 80 personnes. Dans l'intervalle, le prince de Condé céda ses titres de vice-roi du Canada au duc de Montmorency, qui choisit Champlain pour son lieutenant. Celui-ci partit le 8 mai 1620, pour le Canada, avec sa femme Hélène Boullé, et il arriva à Tadoussac le 11 juillet. Quelques jours plus tard, il prenait possession de l'habitation de Québec et du pays au nom de son vice-roi. " Je trouvai, dit-il, cette pauvre habitation si désolée et si ruinée, qu'elle me faisait pitié. Il y pleuvait de toutes parts ; l'air entrait par toutes les jointures du plancher ; le magasin s'en allait tomber, la cour si sale et en désordre, que tout semblait une pauvre

maison abandonnée aux champs où les soldats avaient passé". Mais bientôt tout fut réparé, grâce à la diligence de Champlain.

La première chose qu'il fit ensuite fut de construire, sur le cap qui dominait la basse-ville, un petit fort " pour obvier aux dangers qui peuvent advenir en un pays éloigné presque de tout secours ". Comme nous l'avons vu, Champlain avait amené avec lui sa jeune épouse et deux ou trois femmes attachées à son service. " Alors âgée de vingt-deux ans seulement, rapporte Ferland, elle avait montré beaucoup de courage, en entreprenant un voyage long et pénible à cette époque. Pendant qu'elle demeura au Canada, elle sut se concilier le respect et l'affection des Français et des sauvages. Ceux-ci furent surtout frappés de sa beauté. Ils étaient aussi grandement étonnés de voir qu'elle les renfermait tous dans son cœur ; chacun d'eux, en effet, se reconnaissait dans le miroir qu'elle suspendait à sa ceinture, comme c'était alors la coutume parmi les dames. Pour leur témoigner encore plus son affection, elle apprit la langue algonquine, et s'occupa à faire le catéchisme aux enfants. Toute sa vie elle porta beaucoup d'intérêt aux missions du Canada, même après sa retraite dans le couvent de Meaux, où elle devint religieuse ursuline, quand elle eut perdu son mari". Hélène Boullé ne séjourna que quatre ans en Canada, et elle s'en retourna en France, en 1624, pour ne plus revenir. Ce ne fut que dix ans après la mort de son mari qu'elle entra dans un monastère d'ursulines à Paris. Elle portait en religion le nom de Saint-Augustin, et elle termina ses jours à Meaux, le 20 décembre 1654.

***

En 1621 on apprit à Québec que la compagnie des marchands de Rouen et de Saint-Malo avait été dissoute, et

qu'on avait formé, sous la protection du duc de Montmorency, une nouvelle société dont les chefs étaient Guillaume de Caën et son neveu, Emery de Caën. Les agents de l'ancienne compagnie, ne recevant point ne nouvelles, refusèrent de lâcher prise, et ne voulurent point permettre à Pont-Gravé, venu exprès de France pour réclamer l'autorité au nom du duc de Montmorency, l'entrée du fort de Québec. Ces difficultés retardèrent les progrès de la colonie, bien que Champlain, les Récollets et les habitants les mieux intentionnés n'y prissent point de part. Ils préférèrent s'en rapporter à la justice du roi, et ils déléguèrent à cet effet le P. Georges Le Baillif, qui " par son état et sa naissance, était plus propre à réussir que tout autre ". On le fit porteur d'une requête signée par Champlain, les PP. Jamay et Le Caron, L. Hébert, G. Courseron, E. Boullé, P. Reye, Le Tardif, J.-C. Groux, P. des Portes, Nicolas et Guers.

Rendu en France, le P. Le Baillif présenta à Louis XIII la requête des habitants du Canada, et le manuscrit où étaient consignés leurs griefs. Le roi termina le différend des deux compagnies par un arrêt de son conseil, qui les réunissait en une seule. Parmi les principaux articles stipulés entre le duc de Montmorency et les sieurs de Caën, se trouvait le suivant : " Le sieur de Champlain, lieutenant du vice-roi, aura la préséance en terre, commandera à l'habitation de Québec et dans toutes les autres habitations, et généralement dans toute la Nouvelle-France, aux Français et autres qui y résideront... ". Le P. Le Baillif eut donc la consolation de voir sa mission couronnée de succès, et la paix rétablie entre les deux compagnies rivales, mais il ne revint plus au Canada.

C'est à dater de cette époque que Champlain mit tout en œuvre pour s'allier plus étroitement les nations montagnaises, et pour arriver à ce résultat il confia à plusieurs de leurs

chefs des grades et des honneurs. En même temps il travaillait à améliorer la petite ville de Québec ; il ouvrit un sentier qui devait conduire du magasin, situé à la basse-ville, au fort Saint-Louis sur la hauteur. Il fit construire à la basse-ville un édifice assez considérable, e[illegible]né de tranchées.

En 1624, Champlain passa en [illegible]nce, laissant à Emery de Caën le soin du commandement. C'est alors que le duc de Montmorency, dégoûté des charges que lui imposait la vice-royauté, s'en dessaisit en faveur de son neveu, Henri de Lévis, duc de Ventadour, qui conféra encore le titre de lieutenant à Champlain. Le nouveau vice-roi, qui avait fui la cour pour embrasser l'état ecclésiastique, eut surtout en vue de favoriser la conversion des sauvages, en envoyant des missionnaires au Canada. C'est pourquoi, sur la représentation des Récollets, il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer des Jésuites au Canada. Il fit lui-même les frais des cinq missionnaires qui s'embarquèrent au printemps de 1625, emmenant avec eux le P. de la Roche-d'Aillon, récollet.

A leur arrivée à Québec les Pères s'aperçurent que les huguenots qui formaient partie de la compagnie avaient soulevé contre eux toute espèce de préjugés dans le but de les décourager. Mais, grâce aux prévénances des Récollets, les nouveaux venus acceptèrent de travailler sous le même toit qu'eux. Ils n'abusèrent pas toutefois de cette généreuse hospitalité et ils allèrent bientôt fonder un petit établissement du côté nord de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où se jette le ruisseau Lairet. L'année suivante, les Jésuites obtinrent du duc de Ventadour la concession des terres avoisinantes, qu'ils appelèrent Notre-Dame-des-Anges; cette maison servit de résidence aux Jésuites jusqu'à l'automne de 1629.

***

De cette époque (1626), date une ère de prospérité nouvelle pour la petite colonie gouvernée par Champlain. Pendant les absences réitérées de celui-ci, les travaux de l'habitation avaient langui, et le fort avait été abandonné. Champlain le fit terminer. De leur côté, les Jésuites et les Récollets, ainsi que Louis Hébert, commencèrent à défricher des terres à la haute-ville et sur les bords de la rivière Saint-Charles. " Ils n'ont perdu aucun temps, écrivait Champlain, comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui ont fait que dans peu de temps ils eurent des terres pour se pouvoir nourrir, et se passer des commodités de France; et plût à Dieu que, depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi réunies et poussées du même désir que ces bons Pères, il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays ".

Ce qui n'empêcha pas que la colonie était dans un état précaire, parce qu'elle était laissée à elle-même. Le P. Charles Lalemant fut même obligé de reconduire en France une vingtaine de travailleurs qui auraient infailliblement péri de faim sans cette sage précaution. Il exposa au vice-roi les embarras de la petite colonie et il demanda du secours au cardinal de Richelieu. Celui-ci, convaincu qu'il fallait soutenir à tout prix l'honneur du nom français dans l'Amérique, parvint bientôt à fonder une nouvelle compagnie sous le nom de Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés. Elle s'engageait à envoyer au Canada deux à trois cents hommes dès l'année 1628, ainsi qu'un renfort annuel de colons qu'elle devait nourrir pendant trois ans. Le roi lui accordait en retour à perpétuité le fort et l'habitation de Québec, " avec tout le pays de la Nouvelle-France, y compris la Floride, etc.", et beaucoup d'autres avantages. Cette compagnie réunit bientôt plus de cent associés, à la tête desquels étaient Richelieu et le marquis d'Effiat, surintendant des finances. Elle se

montra d'abord bien disposée; et, en 1628, elle équipa quatre navires, chargés de provisions et d'autres secours; malheureusement ils furent attaqués en route et les secours n'arrivèrent pas à destination.

Des Français, traîtres à leur religion et à leur patrie, avaient résolu à cette époque de conquérir les établissements du Canada, au profit de leur patrie d'adoption, l'Angleterre. De ce nombre les frères Louis, Thomas et David Kertk, réputés excellents navigateurs, munis d'amples pouvoirs du roi d'Angleterre, furent les plus redoutables. Au printemps de 1628, ils dirigèrent d'abord trois vaisseaux, puis une escadre de plusieurs autres vers l'Amérique, pour s'emparer de l'Acadie et détruire l'habitation de Québec. Averti que l'ennemi avait détruit Tadoussac et se préparait à remonter le fleuve, Champlain se mit à l'œuvre pour lui opposer la plus vive résistance possible, et il fit dresser des barricades autour du fort. Bientôt en effet, le 10 juillet, une chaloupe apportait à Champlain un message signé par David Kertk, l'invitant à se rendre. La réponse du fondateur de Québec fut ferme et très convenable. " Je sais, disait-il, que vous estimerez plus notre courage en attendant de pied ferme votre personne avec vos forces, que si lâchement nous abandonnions une chose qui nous est si chère, sans premier voir l'essai de nos canons...".

L'attitude fière et énergique de Champlain fit renoncer les Kertk à leur entreprise. L'ennemi s'en retourna, et chemin faisant, il attaqua plusieurs vaisseaux qui venaient au secours de Québec, portant les PP. Charles Lalemant et Ragueneau, trois récollets, le sieur Robert Giffard et le sieur Le Faucher, qui allait résider à Québec avec sa famille. Ils furent tous faits prisonniers et ramenés en Europe. Québec et la colonie française étaient sauvés, sans cette malencontreuse rencontre, qui ruina toutes les espérances de Champlain. Le plus

terrible fléau qui s'abattit sur l'habitation fut la famine. Les récoltes et les produits de la pêche et de la chasse empêchèrent cependant les colons de mourrir de faim durant l'hiver.

Le retour du printemps donna quelque espoir à Champlain, qui pensait voir arriver du secours de France. Mais rien ne vint, excepté quelques vaisseaux anglais commandés par les Kertk. Ceux-ci, connaissant le triste état de la colonie, demandèrent la reddition du fort, promettant des conditions acceptables. Par une lettre du 19 juillet 1629, Champlain accepta les termes proposés, et capitula. Il était compris que Champlain retournerait en France, et emmènerait avec lui tous les Français qui voudraient l'accompagner, les soldats et les missionnaires sans exception. Les familles Hébert, Couillard, Martin et quelques autres, ainsi que plusieurs interprètes préférèrent rester, dans l'espérance que la mère patrie recouvrerait bientôt son ancienne colonie. Ils ne furent pas déçus dans leur espoir, et trois ans plus tard (1632) le drapeau fleurdelisé flottait de nouveau sur le fort Saint-Louis à la place du pavillon anglais.

***

Champlain, les religieux récollets et jésuites, et tous les habitants qui avaient préféré passer en France, entre autres Pont-Gravé et les employés de la traite, arrivèrent à Douvres le 27 octobre, au moment même où la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre. Toujours plein de sollicitude pour sa chère colonie, Champlain se rendit immédiatement à Londres auprès de l'ambassadeur. " Je donnai, dit-il, des mémoires, et le procès-verbal de ce qui s'était passé en ce voyage, l'original de la capitulation et une carte du pays pour faire voir aux Anglais les découvertes et possessions qu'avions prises du dit pays de la Nouvelle-

France, premier que les Anglais". Mais les négociations traînèrent en longueur, et Champlain préféra retourner en France pour presser le ministre de faire tout en son pouvoir afin de faire restituer par l'Angleterre une colonie qui, d'après les traités, ne lui appartenait pas. Dans l'intervalle qui s'étendit jusqu'au 29 mars 1632, Champlain s'occupa de publier une nouvelle édition de ses voyages, c'est-à-dire une histoire détaillée des événements passés en Canada depuis la fondation de la colonie française.

Après le traité de Saint-Germain-en-Laye, la Compagnie des Cent-Associés reprit la gestion des affaires de la Nouvelle-France, et elle confia de nouveau à Champlain une commission datée du 1er mars 1633 le nommant son lieutenant " en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent et autres ".

Champlain partit de Dieppe le 23 mars 1633, chargé du commandement de trois vaisseaux, le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don-de-Dieu*, portant près de deux cents personnes, entre autres les PP. Massé et de Brébeuf. La petite flotte mouilla devant Québec, le 23 mai, après une traversée des plus orageuses. Ce fut une grande joie, ce jour-là, pour les habitants restés dans la colonie. " Ce jour, dit le P. LeJeune, nous a été l'un des bons jours de l'année ". On peut dire que de ce moment la Nouvelle-France reprit une nouvelle vigueur, qui allait bientôt s'accroître même au milieu des plus grands obstacles.

A cette époque la colonie française en Amérique n'était encore qu'à l'état embryonnaire. " C'était bien peu de chose, dit Charlevoix, que l'établissement que nous avions dans l'île du Cap-Breton ; cependant ce poste, le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et de quelques baraques, deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac, et en quelques endroits sur le fleuve

Saint-Laurent, pour la commodité de la pêche et de la traite, un commencement d'habitation aux Trois-Rivières et les mines du Port-Royal, voilà en quoi consistait la Nouvelle-France, et tout le fruit des découvertes de Verazzani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenses du marquis de la Roche et de M. de Monts, et de l'industrie d'un grand nombre de Français, qui auraient pu y faire un grand établissement s'ils eussent été bien conduits ".

Aussitôt après son arrivée à Québec, Champlain s'occupa de traite, et surtout d'assurer la tranquillité du pays et la protection du commerce. Il n'oublia pas non plus d'élever une église au culte, et d'engager les sauvages à emmener dans leurs pays lointains des missionnaires jésuites. Le passage des Hurons à Québec lui fournit une bonne occasion de montrer son zèle religieux. C'est de cette époque que les jésuites commencèrent à écrire ces magnifiques relations de leurs missions, qui, répandues en France, eurent l'effet d'attirer au Canada de nombreux colons. L'émigration française se fit avec une grande rapidité, et des groupes se formèrent sous la direction d'hommes éminents, comme Robert Giffart, médecin, qui vint se fixer à Beauport en 1634.

L'année suivante, plusieurs familles honorables de la Normandie suivirent l'exemple donné par celles du Perche, de la Beauce et de l'Ile-de-France, et vinrent s'établir au Canada.

La France allait donc s'occuper avec plus de soin de sa jeune colonie. A part les nombreuses associations formées spécialement pour y fonder des colonies vigoureuses, des particuliers mus par la bienfaisance et la charité, donnèrent dès lors des preuves d'une grande libéralité. C'est ainsi que le marquis de Gamache, le commandeur de Sillery, la duchesse d'Aiguillon, les dames de la Peltrie et de Bullion,

âmes généreuses s'il en fut, rivalisèrent de zèle pour doter le pays d'institutions religieuses et bienfaisantes. Dès l'année 1626, René Rohault, de la Picardie, offrait une somme suffisante pour établir un collège. Son père, le marquis de Gamache, désirant se conformer aux intentions de son fils, offrit la somme de seize mille écus d'or pour la mission du Canada. Les jésuites acceptèrent cette offre généreuse, mais ce ne fut que plus tard, en 1637, qu'ils purent commencer leur œuvre, un an avant la fondation du collège de Harvard, près de Boston.

***

Tous ces heureux événements que nous venons de rapporter, étaient bien propres à réjouir le cœur du fondateur de Québec, comme à ramener au sein de la petite population des espérances que les malheurs précédents avaient souvent ruinées. Mais la Providence, dont les décrets sont impénétrables, allait frapper les Français du Canada d'un malheur terrible. Ce fut la mort soudaine de Champlain, qui arriva le jour de Noël de l'année 1635. La maladie le clouait au lit depuis deux mois et demi, quand la mort vint le frapper. Jusqu'à ses derniers moments il avait porté le plus grand intérêt au petit peuple canadien, qu'il aimait tant, et auquel il avait prodigué son dévouement.

"Nous pouvons dire, écrit le P. LeJeune, que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France. Il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son roi et envers Messieurs de la Compagnie ; mais, à la mort, il perfectionna ses vertus, avec des sentiments de piété si grands, qu'il nous étonna tous. Quel amour n'avait-il point pour les familles de ici, disant qu'il les fallait secourir puissamment, et les

soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencements, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale, qu'il fit avec une grande douleur au P. Lalemant, qu'il honorait de son amitié. Le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusques à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'Eglise. Le P. Lalemant y officia, et l'on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer, que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la postérité ".

Qui pourrait faire un plus bel éloge à l'adresse d'un homme, et quel homme l'aurait mieux mérité? Champlain en effet fut aimé et respecté par tous. " Plusieurs années après sa mort, écrit Ferland, un missionnaire jésuite recueillait parmi les Hurons, les témoignages de leur admiration pour les vertus qu'ils avaient remarquées dans Champlain, pendant l'hiver qu'il passa dans leur pays; ils avaient conservé pour lui un grand respect. Les mémoires de l'époque s'accordent à lui reconnaître les qualités nécessaires à un fondateur de colonie : constance, fermeté, courage, désintéressement, honneur, loyauté, amour véritable de la patrie, et par-dessus tout, une foi vive et pratique, qui le portait à regarder le salut d'une âme comme plus précieuse que la conquête d'un royaume. A ses profondes convictions religieuses, il devait la grandeur de ses vues, sa fermeté au milieu des revers, et sa persévérance dans l'œuvre principale de sa vie ".

Le P. Charlevoix fait ainsi son éloge : " M. de Champlain mourut en 1635 ; il fut sans contredit un homme de mérite, et peut être à bon titre appelé le Père de la Nouvelle-France.

Il avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut jamais mieux prendre son parti, dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de sa profession : on y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observe tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de mer... Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite comme dans ses écrits, il parut toujours un homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion ".

" Le beau caractère de Champlain, ajoute l'abbé Ferland, semble avoir exercé une heureuse influence sur celui des premiers colons du Canada ; ou plutôt, on doit croire que la prudence et son esprit religieux l'auraient engagé à n'appeler dans la colonie que des personnes d'une conduite réglée et chrétienne. Le P. LeJeune, dans sa Relation de 1636, le donne suffisamment à entendre quand il dit : Entrant dans le pays, nous y trouvâmes une seule famille qui cherchait le passage en France pour y vivre sous les lois de la vraie religion ; et maintenant nous voyons tous les ans abonder de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté... Les exactions, les tromperies, les vols, les rapts, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France ".

En effet, Champlain avait établi dans Québec un ordre admirable. Suivant le P. LeJeune, " le fort paraissait une académie bien réglée ". Et, ajoute encore Ferland : " à l'exemple du chef, tous approchaient des sacrements ; leur conduite était régulière et édifiante. Aux repas on faisait la lecture ; au dîner, on lisait quelque bonne histoire, et au souper la vie des saints. Le soir, en véritable père, Champlain réunissait les soldats dans sa chambre pour faire l'examen de conscience et réciter ensuite les prières à genoux. Il établit aussi la coutume si religieusement conservée jusqu'à présent, de sonner l'Angelus trois fois par jour ".

N.-E. DIONNE.

LE PLAN-RELIEF DE QUÉBEC

1806-1810

APRÈS avoir lu un article dans lequel je parle du colonel By, fondateur de Bytown, quelqu'un m'adresse une note demandant de raconter l'histoire de cet officier avec Jean-Baptiste Duberger. Ceci rouvre la question du fameux plan-relief de Québec, mal expliquée, il y a quarante ans, par Xavier Marmier, clairement remise au jour par Joseph Tassé et H.-H. Miles, il y a trente ans, et dont je me suis occupée à cause de mes rapports avec la famille Duberger.

I

L'origine de Jean-Baptiste Duberger dit Sanschagrin ne nous est pas connue ; on pense qu'il avait demeuré d'abord en Acadie. Nous le trouvons au Détroit, l'année 1763, épousant Louise Courtois, d'une famille de Charlesbourg, près Québec, établie au Détroit vers 1736, et où Louise était née en 1741. De 1764 à 1778, il leur naquit huit enfants dont cinq moururent au berceau, de sorte qu'il ne leur resta qu'un garçon et deux filles (Tanguay, III, 175, 468 et notes de la famille Duberger).

L'une des deux filles, soit Marie-des-Anges, née en 1774, ou Catherine, née en 1778, épousa le capitaine Elliott, mentionné dans l'histoire du Détroit, de 1794 à 1812 (Silas Farmer, 266, 278, 720).

Le garçon qui va nous occuper naquit au Détroit, le 7 février 1767 ; il reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste, comme son père. La tradition veut qu'il ait fait le voyage du

Détroit à Québec, à l'âge de quinze ans, pour commencer ses études au séminaire de cette dernière ville. En ce cas, il partit du Détroit l'été de 1782, aussitôt que l'on apprit la fin de la guerre de l'Indépendance.

Durant son séjour au séminaire, le jeune Duberger payait sa pension et ses autres dépenses au moyen de lingots d'argent que son père lui expédiait par la voie du commerce. Aujourd'hui le télégraphe transporte n'importe quelle somme d'une contrée à une autre, et plus sûrement.

Au registre de la paroisse du Détroit, il y a des actes de baptême d'esclaves Panis appartenant à J.-B. Duberger. Nous n'avons pas découvert quelle était la profession de celui-ci. Il mourut avant 1793.

M. H.-H. Miles, qui était, il y a trente ans, au bureau de l'Instruction publique à Québec, a écrit que le jeune Jean-Baptiste entra chez les ingénieurs royaux en 1790. Nous savons, par le dictionnaire de Tanguay, qu'il se maria, à Québec, le 8 janvier 17 3, avec Geneviève, fille de Thomas Langlois et de M.-Louise Lacasse, dont il eut une fille, M.-Mathilde, baptisée à Québec, le 1er janvier 1798, et mariée à Félix Têtu. Avant cette fille il y avait eu un garçon nommé Jean-Baptiste qui va se présenter plus loin.

II

D'après l'*Almanach* de Québec 1799, le bureau des ingénieurs de l'armée était composé du colonel Gother Mann, capitaines Alexander Bryce et Robert Pilkinton, premiers lieutenants Robert Cooper, William Blackwell, George Landman. En 1801, il y a, en plus, le capitaine Ralph-H. Bruyère et le lieutenant Philip Hughes. En 1804, il y a les premiers lieutenants John Bye et Henry Vigoreux.

Ce lieutenant Bye va nous occuper jusqu'à la fin du présent article. Il était né en Angleterre autour de l'année 1780, et l'on dit qu'il arriva à Québec en 1800, mais l'Almanach le mentionne pour la première fois le 1er janvier 1804 ; il faut croire qu'il était venu l'été précédent. Il fut employé, en 1804, à la reconstruction du canal des Cascades, au-dessus de Montréal.

Le bureau des ingénieurs comptait en 1805 et 1806 : Bruyère ci-dessus nommé, les seconds capitaines Gustave Nicols et Philip Hughes, et les premiers lieutenants Bye et Vigoreux. Dans la branche des " arpenteurs militaires royaux et dessinateurs ", John-B. Duberger. Il y a avait quinze ou seize ans que Duberger travaillait dans cette branche, mais l'almanach ne parle point des arpenteurs-dessinateurs avant 1805.

Autant qu'il est possible de s'en assurer, les premiers travaux que Duberger eut à faire durant son apprentissage, furent les plans du siège de Québec en 1759. Jusqu'à ce moment (1790), dit M. Miles, certains travaux avaient été faits dans l'arpentage de la province, de manière à se rendre compte de la forme géographique des terres, etc., mais on n'avait guère réussi à exprimer par le dessin, élégant et correct, le résultat de ces recherches, dont les pièces étaient déposées aux archives militaires. Duberger entra dans les bureaux comme apprenti et l'on ne tarda pas à découvrir ses étonnantes aptitudes pour la géométrie sur le terrain et l'exécution des cartes. Vers 1790, il fut nommé chef des dessinateurs et ingénieur arpenteur. Dans les documents officiels, il est qualifié first class of Royal Military Surveyors and Draftman. Il devait plus à ses talents naturels, à ses facultés d'observation et à l'habileté de sa main qu'à l'instruction qu'on lui avait procurée. Pendant une dizaine d'années, il paraît avoir surtout copié les cartes déjà existantes. Ces

ouvrages auraient été envoyés en Angleterre, car on en retrouve peu dans le pays qui portent son nom, et la plupart de ceux qui nous restent sont des copies faites par Charland, Gale et autres. Lorsque les troupes se préparaient à partir (en 1868-70), M. Miles a vu, chez les ingénieurs royaux, des cartes de Duberger admirablement exécutées et qui furent choisies pour être emportées en Angleterre, comme étant les plus parfaites, de sorte que nous restons avec les copies de celles-ci. Duberger avait l'habitude de dresser la pièce lui-même, sauf les renvois et le lettrage qu'il abandonnait à ses subordonnés. Comme il appartenait à la branche civile du génie, ses opérations sur le terrain sont englobées dans celles des ingénieurs de la branche militaire, de sorte qu'on ne peut les reconnaître.

III

En 1804, alors que Napoléon, au camp de Boulogne, se préparait à envahir l'Angleterre, le gouvernement britannique adopta des mesures pour fortifier Québec, en prévision d'une attaque par la flotte française, car la ville était sans défenses, si l'on en excepte sa position naturelle qui est très forte. Le colonel Brock prépara les travaux en question. Il fut décidé de construire quatre tours rondes, du genre Martello, pour couper la plaine et commander les renflements de terrain qui sont à l'ouest de la ville, de façon à relier la côte escarpée du Saint-Laurent avec celle de la rivière Saint-Charles. Le système Martello, d'après le nom de son inventeur, consiste à donner à ces tours isolées une grande épaisseur du côté de l'ennemi, et à bâtir le plus mince possible la face qui regarde la ville, de sorte que si l'on se trouve obligé de les évacuer, le canon des murs d'enceinte de la ville et de la citadelle peut aisément les faire crouler. En 1806, les

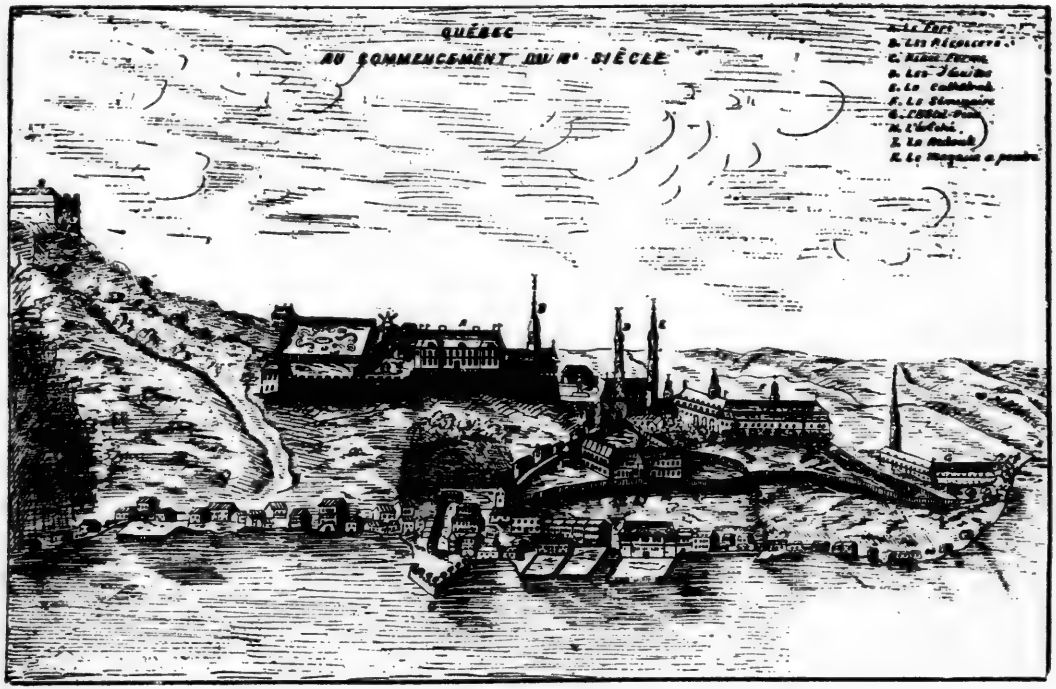
QUÉBEC
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE

matériaux nécessaires étant rassemblés, on se mit à l'œuvre. Le lieutenant By fut employé à ces constructions. Il y en eut quatre d'élevées, variant entre elles par les dimensions, mais toutes pareilles quant au reste, et elles furent terminées en 1812. Le coût total atteignit douze mille louis. (LeMoine : *Picturesque Quebec*, p. 258). Comme elles étaient construites sur des terrains loués pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir de 1789, le gouvernement canadien a cessé d'occuper ces propriétés en 1888, à peu près, et les tours se sont trouvées appartenir aux Dames Ursulines ainsi qu'à une ou deux familles de Québec — c'est pourquoi on en a démoli deux. D'ailleurs, les fortifications de Québec n'ont de valeur que pour la curiosité, car elles sont toutes ou presque toutes de 1806–30.

Le bureau des ingénieurs renfermait cinq personnes en 1807 : Hughes, Nicols, Bye, Vigoreux, Duberger. En 1808, il y avait Bruyère, Hughes, Bye, Vigoreux, Duberger. De 1809 à 1812, on voit en plus les noms du second capitaine Benjamin Marlow, et lieutenants R.-R. Holburton et M.-C. Dickson. L'Almanach de 1810, qui a dû nécessairement être préparé en décembre 1809, donne pour la dernière fois le nom du " lieutenant Bye ". J'en infère que cet officier repartit pour l'Angleterre en 1810, non pas en 1811 comme on a toujours dit.

IV

John Lambert visita Québec, l'automne de 1806, et y demeura jusqu'à l'automne de 1807, après quoi il fit un voyage aux Etats-Unis et retourna dans la province de Québec en 1808. Le livre qu'il nous a laissé est riche en renseignements.

A la fin de son chapitre sur les arts, les sciences et la littérature en Canada, il dit : " Avant que je ne quitte ce sujet

en parlant d'un pays plus capable en apparence de soutenir que de créer le génie (!), je ne dois pas omettre de faire mention d'un Monsieur Duberger, natif de ce pays, officier aux ingénieurs-dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloges qu'il mérite à si justes titres. C'est un homme qui s'est rendu habile par son seul génie et qui n'a eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux que la province lui fournissait, car il n'est pas sorti de cette région. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Il a eu la politesse de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays, et divers autres dessins, dont quelques-uns sont réellement beaux et qu'il a déposés au bureau des ingénieurs. La seule carte exacte que l'on ait faite du Canada a été publiée à Londres, par M. Faden, sous le nom de M. Vondenvelden : elle avait été dressée par M. Duberger et un autre monsieur dont les noms auraient plus de droit à être inscrits sur cette pièce que celui qu'elle porte actuellement ".

Bibaud, dans son *Panthéon*, dit que le collaborateur de Duberger pour la carte publiée par Vondenvelden, était Louis Charland, qui mourut en 1833. L'Almanach de Québec de 1796 donne le nom de Charland dans la liste des arpenteurs de la province.

Reprenons le récit de Lambert :

" Mais le plus important des travaux de M. Duberger est un magnifique modèle de Québec auquel il est actuellement occupé, conjointement avec un de mes anciens condisciples, le capitaine By, des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer en Canada, après une absence (séparation ?) de dix ans ".

Si Lambert n'avait pas revu By depuis 1796, alors que By avait seize ans, cela montre que Lambert devait être âgé de

deux ou trois ans de plus que By, car on ne sort pas des hautes écoles avant l'âge de dix-neuf ans. J'en conclus que Lambert avait trois années de plus que By, tout en se disant son condisciple.

Bibaud, traduisant le texte de Lambert, fait dire à celui-ci que le capitaine *Bryson* avait été le compagnon de collège de Duberger, tandis que c'est Lambert lui-même qui avait étudié avec Bye.

Lambert s'exprime assez clairement, il me semble, pour faire comprendre que Duberger est le père de l'œuvre en question, et By son collaborateur. Toute la dispute roule sur ce point. Le présent article n'a pas d'autre pivot. La controverse *in re* Duberger *versus* By est toute entière dans ces mots. Rien n'a été dit contre Duberger. Rien n'a été prouvé en faveur de By.

Suivons de plus en plus le récit de Lambert :

" Tout le modèle est tracé et on en a terminé une grande partie, particulièrement les fortifications et les édifices publics. Ce plan a plus de trente-cinq pieds de longueur et embrasse une portion considérable des plaines d'Abraham, jusqu'à l'endroit où Wolfe expira. Ce qui en est terminé est d'une beauté superbe. L'ouvrage est en bois, entièrement, et modelé sur une échelle fixe, de sorte que chaque partie sera remarquable par son exactitude. On y verra la forme et les projections du roc, les élévations et les déclivités de la ville, ainsi que les éminences des plaines qui plus particulièrement commandent la garnison (position ?). Ce plan doit être envoyé en Angleterre et il recevra sans doute du gouvernement anglais l'appréciation qu'il mérite ".

Des travaux de ce genre n'étaient pas chose nouvelle. Ordinairement on les place dans les musées militaires où ils

servent à l'instruction des jeunes officiers. Il était naturel de faire pour Québec ce qui s'était vu ailleurs, et de songer à envoyer ce modèle au gouvernement impérial. C'était de plus un chef-d'œuvre, et plus grand est le mérite, plus grande devait être la récompense. Lambert est dans cette note, sans toutefois dire qui a inspiré le plan. Est-ce By? est-ce Duberger?

Sous le rapport de l'exécution, Lambert accorde toute la gloire à Duberger. M. Miles, déjà cité, affirme qu'un ancien employé lui a dit que Duberger coupa et travailla chaque morceau du plan-relief et les ajusta de ses mains, par blocs ou compartiments détachés, dans sa maison, sur l'Esplanade, un cottage qui existe encore, quoique agrandi et modifié quelque peu.

By partit pour l'Angleterre en 1810, emportant le plan terminé. Lambert imprimant son livre, trois ans plus tard (deuxième édition), ajoute en note au bas de la page 332, que le plan est déposé à l'arsenal de Woolwich. Dans l'édition de 1810 il n'a pas cette note.

L'*Amanach de Québec* montre que, en 1812, le jeune Duberger, alors âgé de dix-sept à dix-huit ans, commença à travailler avec son père dans le bureau des ingénieurs.

Duberger, étant devenu veuf, épousa, à l'Hôpital-Géneral de Québec, Marie, fille de Thomas Plumby et de Louise McLeod, le 27 mai 1812. Pas d'enfant de ce mariage. (Tanguay, III, 468).

VI

Ici commencent les tribulations de Duberger: on va lui enlever son œuvre—car elle est bien à lui: sans le génie du calcul qu'il possédait et sans la dextérité de sa main d'artiste,

cette belle conception fut-elle de lui ou d'un autre, serait restée lettre morte.

On rencontre dans les biographies du capitaine (plus tard colonel) By, cette mention de son départ pour l'Angleterre en 1810 : " Vers ce temps, il termina le magnifique modèle de Québec qui fut soumis à l'examen du duc de Wellington ".

Et, en effet, By se laissa attribuer ce mérite, qui n'était pas mince. Il en tira vraisemblablement profit, pendant que Duberger, ne suspectant pas la malhonnêteté, selon sa coutume, attendait la manne qui n'arrivait pas. On a dit qu'il avait reçu une certaine somme pour l'indemniser—ce que la famille a toujours nié avec indignation.

En 1814-15 il exécuta ses derniers ouvrages, raconte M. Miles. C'était le relevé de la région de la rivière Châteauguay, où de Salaberry venait de se couvrir de gloire. Nous avons encore de très belles ébauches de ces pièces portant sa signature. Les originaux doivent être en Angleterre, et nous devrions les faire copier pour nos archives historiques.

Le pauvre artiste était alors affecté de paralysie partielle ; la plupart de ses travaux étaient confiés à son fils Jean-Baptiste, qui tenait beaucoup des talents de son père.

Voici quel était le personnel du bureau des ingénieurs en 1815 : Nicols, commandant ; capitaines Hughes, Marlow, Vigoreux, Samuel Romilly, W. Payne ; second capitaine P. baron de Gaugreben, K. S. L. ; J.-B. Duberger, Geo. Williams, J.-B. Duberger, fils.

Ces notes feront connaître aux québecquois le nom des officiers qui ont eu la conduite des travaux de fortification de leur ville, depuis le cap Diamant jusqu'aux murs d'enceinte et aux tours Martello.

En décembre 1816, les deux Duberger et Williams étaient encore au bureau des ingénieurs. Après cela, nous ne trouvons plus de trace de l'auteur du fameux plan-relief. Il a dû mourir en 1817, vers le printemps, vu que son fils se rendit en Angleterre l'été de cette année, dans le dessin de revendiquer l'œuvre paternelle.

M. Miles a connu des québecquois qui se rappelaient la figure imposante de Duberger, en uniforme militaire, le chapeau galonné et le sabre au côté ! Tous mentionnaient avec quel noble orgueil il parlait ordinairement de sa profession.

VII

" Le fils de Duberger était ingénieur et dessinateur. Il fut employé, en même temps que son père, durant la dernière guerre (1812–15) dans le corps des ingénieurs." (Joseph Tassé, *Revue Canadienne*, 1869, p. 803).

On a attribué à Duberger père des ouvrages exécutés par son fils, tant ils sont remarquables sous tous les rapports.

En 1817, le fils alla voir le capitaine By à Londres et refusa la protection que ce dernier lui offrait, disant qu'il fallait avant tout réparer l'injustice qui avait été commise. Le jeune homme devait avoir de vingt-deux à vingt-trois ans, à cette époque, m'ont assuré des membres de sa famille. S'il s'est rendu à Woolwich, il a pu lire sur l'œuvre de son père l'inscription *By's model of Quebec*, qui s'y trouvait depuis 1812.

Le nom de Duberger fils est le seul qui figure comme dessinateur au bureau officiel dans l'Almanach de 1818. En 1819, il est remplacé par Thomas-G.-W. Eaststaff ; et après cela je ne connais plus rien de lui.

VIII

By revint au Canada en 1826 avec le grade de major et fut chargé de la construction du canal Rideau, qui dura cinq ou six ans.

Jusqu'à 1831 le plan-relief exposé sous la rotonde de Woolwich portait toujours l'étiquette *By's model of Quebec*, en dépit des remontrances de quelques personnes qui, nous assure-t-on, auraient fait connaître la supercherie au commandant de l'arsenal ou à d'autres officiers du service militaire.

En 1831, " comme on avait découvert certaines irrégularités dans l'administration des travaux du canal Rideau, et qu'on les attribuait au colonel By, celui-ci passa en Angleterre (août 1832) pour se disculper, mais on ne voulut pas l'entendre. On croit que ce traitement, auquel il ne s'attendait pas, le remplit de chagrin et hâta la fin de ses jours. Il expira peu de temps après ". (Joseph Tassé : *Revue Canadienne*, 1869, p. 803). Dans le *Canadian Antiquarian* de 1874, p. 151, M. Miles dit la même chose. Pouvons-nous rattacher à cette disgrâce le fait que, en 1831, on ajouta à l'étiquette du plan de Québec une phrase disant que By n'était pas l'auteur de tout l'ouvrage? L'inscription, ainsi singulièrement corrigée, demeura en place un peu plus de vingt ans, ce qui nous amène jusque vers 1853. M. Miles s'est procuré des renseignements sur ce qui s'est passé après cela jusqu'à 1873. Il paraîtrait que, en 1860, le plan fut enlevé et l'on mit à sa place une réduction de moitié la grandeur de l'original, pour livrer de l'espace à d'autres objets dont le musée s'encombrait. La nouvelle inscription portait : *Model of Quebec made by Mr. De Berger of the R. E. Department, Quebec, under the direction of Major By about* 1830. *Scale about* $\frac{1}{300}$ *or* 8 *yards to an inch. This model originally*

included a line of Martello Towers crossing the plains of Abraham and extended to the spot at which Wolf fell, Sept. 1759, *about* 850 *yards from the place. It was reduced in* 1860.

En octobre 1872 il était question de faire disparaître ce dernier plan, pour installer des modèles militaires plus récents. A-t-on agi dans ce sens ? C'est à nous d'aller aux renseignements à ce sujet.

IX

Les choses étaient en cet état lorsque, il y a cinquante ans, M. Xavier Marmier, plus tard académicien, visita Québec. On lui raconta l'histoire du plan-relief, comme tout se raconte en conversation, c'est-à-dire sans trop d'exactitude, et l'on ne prit pas la peine de lui faire lire Lambert pour ce qui concerne les rapports premiers de By avec Duberger. L'écrivain a rapporté les choses comme suit, dans ses *Lettres sur l'Amérique :*

" Un M. Duberger, employé aux travaux du génie, et français d'origine, s'était tellement passionné pour sa noble cité, qu'il résolut d'en faire le plan en relief. L'œuvre entreprise, il la poursuivit pendant de longues années avec une patience infatigable et une rare habileté. Pas une élévation de terrain, pas une muraille qui ne fut par lui-même mesurée et reproduite à sa place, dans ses justes proportions, avec la stricte exactitude d'un calcul géométrique. De quartier en quartier, de rue en rue, d'édifice en édifice, il en était venu à composer en plusieurs compartiments, qui se rejoignaient au moyen d'un mécanisme, un Québec en miniature, un Québec complet.

" Ce long et difficile ouvrage était achevé lorsqu'un capitaine anglais, M. By, vint le voir et en parut émerveillé ".

De 1804 ou 1805 jusqu'à 1810, By et Duberger se rencontraient chaque jour dans le même bureau, comme le prouvent Lambert et les almanachs.

" Après avoir comblé d'éloges l'ingénieux artiste, le capitaine By lui demanda s'il ne pensait pas à retirer le bénéfice qu'il devait naturellement attendre de tant d'heures, de tant de veilles employées à une telle tâche. M. Duberger répondit que l'idée ne lui était jamais venue de faire une spéculation d'un travail auquel il s'était dévoué avec amour, et qu'il avait poursuivi avec joie ; que sa récompense serait de le voir apprécié de ses concitoyens, et de le léguer à son fils comme un exemple de sa persévérance ".

Tout ceci est imaginé. Duberger savait très bien que son plan, une fois rendu en Angleterre, lui vaudrait des avantages qu'il ne devait pas mépriser.

" Quelques jours après, M. By revint le trouver et lui dit : " Je vais partir pour l'Angleterre ; je suis sûr que votre plan serait estimé à un très haut prix à Londres, si vous voulez me le confier et me permettre d'en disposer dans vos intérêts, je me fais fort d'obtenir pour vous soit l'avancement que vous méritez pour une telle preuve de talent, soit une rémunération pécuniaire ". L'honnête Duberger, qui n'était pas riche, qui n'occupait qu'un modeste emploi, et qui avait des enfants à élever, se laisse séduire par ces offres, par les témoignages de dévouement qui les accompagnent, emballe les diverses parties de son œuvre, les confie à son généreux protecteur, et se met à faire une autre construction plus aisée mais moins solide que celle qu'il venait d'abandonner : la construction de plusieurs beaux châteaux en Espagne.

" Pendant qu'il se promenait ainsi gaiement dans la région des songes, M. By annonçait dans la capitale de la Grande-Bretagne qu'il avait, lui, M. By, dans les loisirs de sa vie de

garnison, dessiné, composé dans tous ses détails le plan en relief de Québec, et en montrait avec une aimable satisfaction les différentes pièces à ses chefs, aux hommes de l'art et aux curieux. Cependant, il s'agissait de rajuster ces pièces disjointes pour en former un ensemble complet et, par malheur, M. By avait, dans la précipitation de sa conquête, oublié d'apprendre le mécanisme inventé par M. Duberger. Mais une fois engagé dans la voie de la trahison, une perfidie de plus ne devait pas embarrasser sa conscience. Il écrit donc au confiant artiste de Québec que son œuvre excite une admiration universelle ; qu'il ne lui manque plus, pour en obtenir le prix qu'il lui a promis, que de pouvoir la présenter dans son unité. Courrier par courrier, M. Duberger lui adresse une explication détaillée à l'aide de laquelle M. By rejoint la citadelle à l'église, la haute-ville à la basse-ville, et invite tous ceux dont il voulait gagner les bonnes grâces à venir observer son travail. Cette fois, il fut pleinement récompensé de sa belle invention. Les ingénieurs vantèrent ses connaissances mathématiques ; ses chefs le signalèrent comme un officier d'un rare mérite. Il obtint immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction ".

Sur " immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction ", nous sommes dans une complète ignorance et le texte d'un témoin aussi peu sûr que M. Marmier ne vaut guère.

" Tandis que M. By jouissait de son triomphe, le pauvre M. Duberger était frappé d'une paralysie qui bientôt le conduisit au tombeau. Son fils, ne sachant ce qui se passait à Londres, ne pouvait réclamer l'héritage qui lui avait été si indignement ravi ".

M. Marmier ne savait évidemment pas quelles étaient les dimensions du plan relief puisqu'il met dans la bouche de

Duberger le désir de le laisser à son fils " comme exemple de sa persévérance ". Nous serions fort embarrassé de recevoir un tel cadeau qui dépassait la taille d'un éléphant puisqu'il était juste de la longueur, de la largeur et de la hauteur d'une maison ordinaire.

Ce que désirait Duberger père, c'était la récompense de son œuvre. Ce que demandait Duberger fils, c'etait la reconnaissance du nom de son père par les autorités. Il entendait hériter de cette manière et non pas rentrer en possession du plan.

" Quelques années plus tard, M. By revenait au Canada avec le rang de colonel et fondait sur les rives de l'Ottawa, une ville qui s'appelle glorieusement Bytown ".

X

Peu après la visite de M. Marmier parmi nous, la ville de Bytown prit le nom d'Ottawa. Ici se place encore une légende.

Le 10 du présent mois de juillet 1898, je recevais d'un ancien ami, le billet suivant : " J'ai entendu parler d'un nommé Bourdage (Duberger !) qui avait inventé un Québec en miniature et l'ayant confié à By, celui-ci se l'appropria et reçut en Angleterre la récompense destinée à l'inventeur... Plus tard la supercherie fut découverte et la ville de Bytown changea de nom ".

Le changement eut lieu en 1854 et je sais de bonne source que les auteurs de cette démarche n'y entendaient pas malice, car je les ai presque tous connus et ils n'étaient pas " dangereux " sur le chapitre de l'histoire. Aucun de ces échevins ingénieux n'a pu me dire pourquoi ils avaient donné le nom d'Ottawa à leur bourgade. Lorsque parut en 1869, l'article de Joseph Tassé dans la *Revue Canadienne*, les anciens de

Bytown me dirent avec étonnement qu'il n'avaient jamais entendu parler du plan de Québec, de Duberger, de Woolwich, de Lambert ou de Marmier.

Mon correspondant peut être certain que le changement de nom de la ville s'est accompli sur ce principe : "Bytown est un lieu malfamé ; déguisons-le sous un autre nom".

RÉSUMÉ

M. Tassé observe que M. Marmier s'est trompé sur quelques points faute de connaître le récit de Lambert.

En 1873-74, M. Miles arrive à son tour et ne connaît ni Marmier ni Tassé.

Pour répondre au billet de tout à l'heure, j'ai revu Lambert, les almanachs du temps, Marmier, Tassé, Miles, Tanguay, et mes notes recueillies chez la famille Duberger. Cette fois, le lecteur a devant lui un travail à peu près complet. Si jamais on trouve du nouveau sur ce sujet, il n'est pas probable que la conduite de By s'en trouve exonérée.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 25 juillet 1898.

LE FORT SAINT-LOUIS

ET

L'EMPLACEMENT DU MONUMENT CHAMPLAIN

CE fut sous le règne de Louis XIII, dit le Juste, roi de France, que Samuel de Champlain commença, à Québec, l'érection de la petite forteresse qu'il appela plus tard le Fort Saint-Louis.

Le père de la nation canadienne attachait une telle importance à cette construction, qu'il y fit travailler avec persistance pendant plus de six ans, en dépit de la désapprobation et du mauvais vouloir de plusieurs de ceux qui l'entouraient.

On peut affirmer que la construction de la ville de Québec à l'endroit où s'élève aujourd'hui la haute-ville est due à l'érection de ce fort, d'abord assez peu important, mais admirablement et avantageusement situé. D'après un projet qui ne s'est complètement réalisé que de nos jours, la ville devait être bâtie sur les bords de la rivière Saint-Charles, où s'élève aujourd'hui le populeux faubourg Saint-Roch. Elle devait s'appeler *Urbs Ludovica.* Le besoin de protection et de sécurité obligea les premiers colons à se grouper à proximité du fort Saint-Louis, à l'abri des canons dont la voix tonnante effrayait les hordes sauvages, comme, plus tard, elle faisait fuir les nombreux vaisseaux de toute une flotte ennemie.

Dans le récit de ce qui se passa à Québec en 1620, Champlain, après avoir parlé de certains travaux de réparations exécutés à l'*Abitation de Kébecq* (construite sur l'emplacement de la basse-ville actuelle), s'exprime ainsi :

" ...Toutes choses furent si bien ménagées que tout fut en peu de temps en état de nous loger, pour le peu d'ou-

vriers qu'il avait, partie desquels commencèrent un fort pour éviter aux dangers qui peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours. J'établis cette demeure en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait le travers du fleuve Saint-Laurent et qui est un des lieux les plus étroits de la rivière, et tous nos associés n'avaient pu goûter la nécessité d'une place forte pour la conversation du pays et de leur bien. Cette maison ainsi bâtie ne leur plaisait point, et pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de Monseigneur le Viceroy (le duc de Montmorency), et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront par un ennemi qui, reconnaissant qu'il n'a que des coups à gagner, et du temps, et de la dépense perdue, se gardera bien de se mettre au risque de perdre ses vaisseaux et ses hommes. C'est pourquoi il n'est pas toujours à propos de suivre les passions des personnes qui ne veulent régner que pour un temps ; il faut porter sa considération plus avant ".

Toute la largeur de vues, tout le caractère ferme et persévérant de Champlain se retrouvent dans ces dernières lignes, qui, disait D'Arcy McGee, pourraient être gravées sur un monument élevé à la mémoire du fondateur de Québec.

Ainsi, c'est en 1620 que Champlain fait commencer, à Québec, un fort auquel il ne donne pas encore de nom, mais qu'il appellera bientôt le fort Saint-Louis. Ce fort, qu'il désigne aussi sous le nom de " demeure ", fut établi " sur la montagne ", c'est-à-dire à environ cent soixante et dix pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle " maison ", comme dit encore Champlain, ne plaisait pas à tous, mais le père de le Nouvelle-France voulait, avant tout, assurer l'avenir de la colonie, et il faisait ériger cette construction en vue d'hostilités qui ne devaient pas manquer de surgir.

Le " Vieux Château " ou " Château Haldimand ",
à Québec (1784–1892).

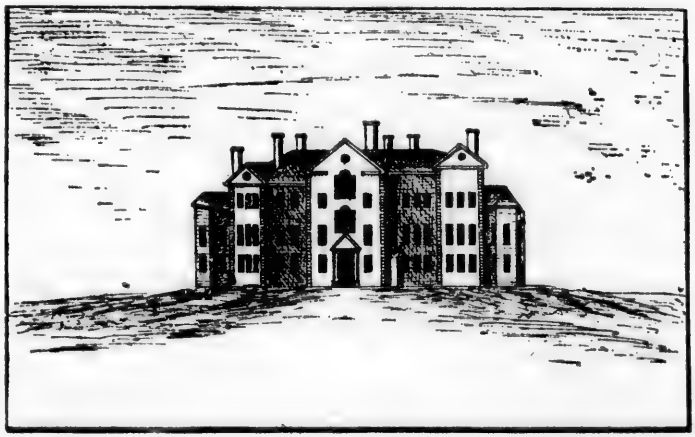

Le Château Saint-Louis, sa dernière restauration (1808–11).
Vue prise du Fort.

A cause de difficultés survenues entre les membres de l'ancienne compagnie (de Rouen) et de la nouvelle compagnie (de Montmorency), Champlain jugea prudent, en 1621, de placer un officier, M. Du Mai, et quelques hommes dans le fort. " Je me délibérai, dit-il, de mettre le dit Du Mai en un petit fort déjà commencé, avec mon beau-frère Boullé et huit hommes, et quatre de ceux des Pères Récollets, qu'ils me donnèrent, et quatre autres hommes de l'ancienne société, faisant porter quelques vivres, armes, poudre, plomb et autres choses nécessaires, au mieux qu'il me fut possible pour la défense de la place ; en cette façon, nous pouvions parler à cheval, faisant toujours continuer le travail du fort, pour le mieux mettre en défense ".

En 1622, Champlain fait poursuivre les travaux et insiste sur l'importance " d'achever le fort commencé et y avoir de bonnes armes, et munitions et garnison suffisante ".

En 1623, il écrit ce qui suit : " L'incommodité que l'on recevait à monter la montagne pour aller au *Fort Saint-Louis* me fit entreprendre d'y faire faire un petit chemin pour y monter avec facilité, ce qui fut fait le 29 de novembre et sur la fin du dit mois ". C'est la première mention du nom de " Fort Saint-Louis " qui soit faite dans l'histoire.

Le 10 décembre 1623, Champlain fit " traîner le bois pour le fort sur les neiges ", avec l'aide des sauvages.

Le 18 avril 1624, il fit " employer tout le bois qui avait été fait pour le fort, afin de le pouvoir mettre en défense " autant que possible.

Le 20 avril 1624, un grand coup de vent " enleva la couverture du bastiment du Fort Saint-Louis plus de trente pas par dessus le rempart, parce qu'elle (la couverture) était trop haulte élevée ".

Le 6 mai 1624, on commença les fondements de vastes bâtiments destinés à remplacer la première Habitation de Québec, qui était fort détériorée. Cette nouvelle construction, que quelques auteurs ont confondue avec le fort Saint-Louis, occupait, en y comprenant ses dépendances, toute la pointe de la basse-ville traversée aujourd'hui par la rue Sous-le-Fort.

Au moment de partir pour la France, au mois d'août 1624, Champlain recommanda aux employés qui restaient à Québec de continuer les travaux du fort. " Je les priai, dit-il, d'amasser des fascines et autres choses pour achever le fort, jugeant bien en moi-même que l'on n'en ferait rien, d'autant qu'ils n'avaient rien de plus désagréable, bien que c'était la conservation et la sûreté du pays, ce qu'ils ne pouvaient ou voulaient comprendre. Cette œuvre ne s'avançait que par intervalles, selon la commodité qui se présentait, lorsque les ouvriers n'étaient pas employés à autres œuvres ".

Au retour de Champlain, en 1626, il trouva le fort Saint-Louis dans le même état qu'il l'avait laissé, " sans qu'on y eût fait aucune chose... ni au bastiment de dedans, qui n'était que commencé, n'y ayant qu'une chambre où étaient quelques ménages attendant qu'on l'eût parachevé... ".

" Je considérai d'autre part, écrit-il, que le fort que j'avais fait faire était bien petit pour retirer, à une nécessité, les habitans du pays, avec les soldats qui un jour y pourraient être pour la défense d'icelui, quand il plairait au Roy les envoyer, et il fallait qu'il eût de l'étendue pour y bâtir, celui qui y était avait été assez bon pour peu de personnes, selon l'oiseau il fallait la cage, et que l'agrandissant il se rendrait plus commode, qui me fit résoudre de l'abattre et l'agrandir, ce que je fis jusqu'au pied, pour suivre mieux le dessein que j'avais, auquel j'employai quelques hommes qui y mirent toute sorte de soin pour y travailler, afin qu'au printemps il

pût être en défense. Cela s'exécuta. Sa figure est selon l'assiette du lieu que je ménageai avec deux petits demi-bastions bien flanqués, et le reste est la montagne, n'y ayant que cette avenue du côté de la terre qui est difficile à approcher, avec le canon qu'il faut monter 18 à 20 toises, et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. La ruine du petit fort servit en partie à refaire le plus grand qui était édifié de fascines, terres, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses, attendant un jour qu'on la fît revêtir de pierres à chaux et à sable qui n'y manque point, commandant sur l'Habitation et sur le travers de la rivière".

Le petit fort commencé en 1620 fut donc rasé *jusqu'au pied*, et ce ne fut qu'en 1626 que Champlain commença l'érection du fort plus spacieux qu'il devait habiter à son retour de France, en 1633, après l'interrègne des Kertk (1), et jusqu'à sa mort.

C'est de sa résidence du fort Saint-Louis que le fondateur de Québec contemplait, dans les derniers jours de son existence, l'admirable campagne que sa pensée couvrait de villages et de moissons et d'où son génie voulait faire surgir une France nouvelle. Il fit les plus grands sacrifices pour conquérir le Canada à son Dieu et à sa patrie, et fut le véritable fondateur de la nation qui, dans nos vastes contrées

---

(1) Il est probable que Champlain habita le fort Saint-Louis quelque temps—peu de temps—avant l'arrivée des Kertk, en 1629. Louis Kertk habita le fort de 1629 à 1632. Emery de Caën le reprit en 1632, et Champlain vint de nouveau l'occuper en 1633.

Pendant son séjour en Canada (1620–1624), la jeune femme de Champlain, Marie-Hélène Boullé, se retira dans l'*Habitation de Québec*, dont l'emplacement est en partie occupé aujourd'hui par l'église Notre-Dame-des-Victoires, à la basse-ville. On sait qu'après la mort de son mari, la femme du fondateur de Québec embrassa la vie religieuse et devint la fondatrice des Ursulines de Meaux. Elle était née dans le calvinisme.

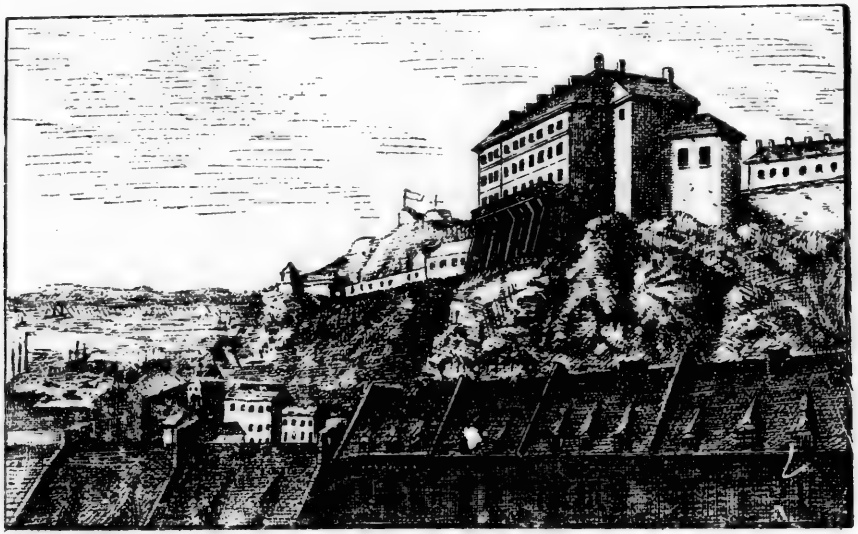

Le Château Saint-Louis.

de l'Amérique du Nord, continue l'œuvre accomplie jadis par les Francs sur la terre de l'ancien monde.

Le P. Paul Lejeune s'exprime ainsi dans la "relation" de 1636 :

" Le vingt-cinquième décembre (1635), jour de la naissance de notre Sauveur en terre, Monsieur de Champlain, notre Gouverneur, prit une nouvelle naissance au ciel ; du moins nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé et servi de nos Français, et connu et adoré de nos Sauvages. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son Roi et envers Messieurs de la Compagnie ; mais à la mort il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! Quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! disant qu'il les fallait secourir puissamment pour le bien du pays, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencements, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie, qu'il fit avec une grande douleur au Père Lallemant, qu'il honorait de son amitié ; le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusqu'à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'Eglise ; le Père Lallemant y officia et on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer ; que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la Postérité ".

La mort venait de pénétrer dans la petite citadelle. Elle devait y apparaître plus d'une fois encore, et, dans la suite des années, on vit les restes de maints personnages illustres exposés dans la grande salle du château qui en faisait partie. Comme la garde qui veillait jadis aux barrières du Louvre, la sentinelle du fort Saint-Louis était impuissante contre les assauts de l'implacable moissonneuse.

Le monument que l'on va bientôt inaugurer à Québec s'élève à l'endroit même où est mort le navigateur illustre, le grand citoyen et le grand chrétien qui fut le fondateur de Québec et auquel l'histoire a, depuis longtemps, décerné le titre de père et fondateur de la nation canadienne.

En parcourant les écrits de Champlain, on reste convaincu des sentiments profondément religieux de cet homme de génie, de son dévouement à la France et de son zèle pour la conversion des Sauvages. Ces sentiments, bien des fois exprimés, sont résumés dans cette phrase de Champlain lui-même, qui a été reproduite, un peu condensée, sur le bronze du monument :

" Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, à sa gloire, à la conversion de ces pauvres aveugles et au bien et honneur de la France ".

ERNEST GAGNON.

SAMUEL CHAMPLAIN

A L'HONORABLE JUGE A.-B. ROUTHIER

Président général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec

---

Stadaconé trônait dans sa majesté vierge
Au-dessus des flots bleus qui roulaient sur la berge
Avec un bruissement clair.
A travers les réseaux de la vigne embaumée,
L'indigène vivait dans sa hutte enfumée,
Libre comme l'oiseau de l'air.

Sur l'immense plateau couronné de verdure,
Les linottes mêlaient leur gracieux murmure
Aux suaves rumeurs des eaux.
Rien ne troublait alors l'harmonie enivrante
Que l'onde, les rameaux et la brise odorante
Versaient à la voix des échos.

Maintes fleurs au soleil entr'ouvraient leurs corolles
Où les abeilles d'or, inconstantes et folles,
Cueillaient le miel délicieux.
Stadaconé semblait tressaillir d'allégresse,
Et de chaque taillis un chant rempli d'ivresse
Montait avec l'arome aux cieux.

Mais soudain des clameurs mystérieuses, vagues,
Ayant l'air de surgir des profondeurs des vagues,
Font taire ce concert charmant ;
Un long serpent de feu court à travers l'espace,
Et la voix du canon —à la brise qui passe—
Lance un affreux rugissement !

Un sauvage, à ce bruit, de son wigwam se sauve,
Croisant dans la forêt plus d'une bête fauve
Que la peur arrache au repos ;
Mais enfin il s'arrête au bord d'une clairière
Et voit près du rivage une souple voilière
Mouiller en hissant ses drapeaux.

Un homme jeune encore, à la vaillante allure,
Portant moustache noire et longue chevelure,
S'élance sur le sable roux.
L'indigène, charmé par le noble visage
De celui qui paraît le chef de l'équipage,
Va se jeter à ses genoux.

Quel est donc l'inconnu qui foule cette rive
Que l'enfant des forêts, dans sa fierté native,
Croit posséder en souverain ?
Sauvage, incline-toi devant ce nouveau père
Qui rendra ton pays civilisé, prospère !
Incline-toi devant Champlain !

Il vient, au nom du roi qui règne sur la France,
Dissiper les erreurs, le vice et l'ignorance
Dans les cœurs naïfs ou pervers,
Fonder en Amérique une humble colonie
De la France éclairant par son vaste génie
Tous les peuples de l'univers !

Levant de l'avenir un coin du voile sombre,
Il voit des ennemis le combattre dans l'ombre
Comme des tigres enragés ;
Mais sa foi, ses vertus, son esprit, sa prudence,
Le feront triompher, avec la Providence,
Des ennemis et des dangers.

***

Champlain vient de jeter les bases de la ville
Où fleurira bientôt la grande loi civile
A côté de la loi de Dieu.
Il apprend que DuVal, un Français malhonnête,
Conspire contre lui : DuVal meurt, et sa tête
Est mise en l'air au bout d'un pieu !

Il est sévère, soit ! mais juste et charitable ;
Sa bourse, son cœur d'or, son logis et sa table
S'ouvrent à tous les malheureux.
Et les chefs des tribus algonquine et huronne,
Touchés de ses bienfaits, posent une couronne
Sur son front pur et radieux !

Cet humble hommage émeut son âme magnanime
Et l'attache encor plus à la charge sublime
Qu'il tient de son seigneur et roi ;
Car puisque dans ces cœurs il a déjà fait naître
Un peu de gratitude, il y fera peut-être
Briller les rayons de la foi.

Il leur enseigne à tous l'art de l'agriculture,
Et, vrai Cincinnatus, commence une culture
Que Dieu couronne de succès.
C'est lui qui le premier, arrache à cette plage
Le secret d[illegible]er au blanc comme au sauvage
[illegible]ce levier du progrès.

***

Mais la race iroquoise, avide et dominante,
Rêve d'anéantir cette ville naissante
Et veut régner sur le pays.
Elle hait les Hurons et les visages pâles
Et caresse l'espoir d'ouïr leurs derniers râles
Et de mordre à leurs flancs roussis...

Or, par un soir, Champlain, entouré de ses braves
Qui n'ont jamais connu la honte des entraves,
Marche au-devant des Iroquois.
Il les rejoint à l'aube, au milieu de leur danse.
Les Hurons, à leur vue, assoiffés de vengeance,
Sortent les flèches des carquois.

Soudain les Iroquois, à travers la ramée,
Aperçoivent Champlain avec sa faible armée ;
Ils le provoquent par leurs chants.
Alors, notre héros se montre à la lumière
Et d'un coup d'arquebuse étend dans la poussière
Le chef et ses deux lieutenants !

Ce fameux coup inspire aux Iroquois la crainte ;
Ils luttent chaudement, mais leur bravoure est feinte :
La frayeur se lit dans leurs yeux !
Ils reculent bientôt en cohorte confuse,
Epouvantés qu'ils sont par les coups d'arquebuse
Que Champlain décharge sur eux !

Voyez-les déguerpir, ces guerriers si terribles
Qui devaient déchirer de leurs ongles horribles
Les cadavres de leurs rivaux !
Ils sont lâches, c'est vrai, mais—tigres indomptables—
Ils voudront assouvir leurs haines implacables
Contre Champlain et ses héros...

***

Les ans passent. Champlain quitte la colonie
Pour aller demander à la France bénie
Les soldats de la vérité.
Car ce n'est pas, dit-il, par la poudre et les balles
Qu'on pourra subjuguer ces bandes cannibales :
Du prêtre il faut la charité !

Il revient au printemps, le cœur rempli de joie,
Avec de fiers colons que la patrie envoie
Et quelques saints religieux.
A sa charge il pourra se livrer sans relâche,
Laissant aux récollets la grande et noble tâche
De gagner des âmes aux cieux !

Il fonde, il établit de florissants villages
Où naguère émergeaient des bourgades sauvages
Couvertes d'un maigre gazon ;
A la brise aujourd'hui le blé d'or s'y balance,
Promettant au colon la joie et l'abondance
Pour les jours de l'âpre saison.

Il instruit l'ignorant, soulage l'infortune,
Fait voir aux ennemis l'horreur de la rancune
Et prêche la fraternité ;
Il soutient des combats qui le couvrent de gloire,
Et pose les jalons d'une héroïque histoire
Qu'il lègue à la postérité !

***

Québec n'est plus ce roc à l'aspect morne et sombre
Où venaient autrefois se reposer à l'ombre
Le chevreuil, la biche et l'élan.
La vigne et le noyer sont tombés sous la hache ;
La nature a jeté son large et vert panache
Pour se couvrir du drapeau blanc !

L'harmonie et l'amour ne sont plus dans les branches
Où l'oiseau se cachait, mais dans des maisons blanches
Pleines d'enfants frais et mignons.
Là vit de ses sueurs un petit peuple brave
Qui peut déjà répondre à l'Anglais qui le brave :
" J'attends l'effet de vos canons ! " (1)

---

(1) Réponse de Champlain à la sommation de David Kertk, 10 juillet 1628.

Un peuple de héros à la trempe athlétique,
A l'âme généreuse, au cœur patriotique,
Luttant pour la France et ses droits ;
Un peuple qui bénit du prêtre l'influence
Et coule sur ce sol une heureuse existence
A l'ombre sainte de la croix !...

***

C'est ton œuvre, Champlain, ô gouverneur illustre !
C'est toi qui fis grandir, en lui donnant ton lustre,
Ce peuple honnête et vigoureux ;
C'est toi qui le soutins aux heures de l'épreuve ;
C'est toi qui l'attachas aux rives de ce fleuve ;
C'est toi qui le rendis heureux !

Un quart de siècle et plus, tu manias sans trève
La charrue ou l'outil, la parole ou le glaive
Pour assurer son avenir.
Et quand la mort parut au seuil de ta demeure,—
Où le peuple assemblé pleurait ta dernière heure,—
Sans trembler tu la vis venir !

Bien des ans ont passé depuis que ta grande âme
S'est envolée aux cieux, et la patrie acclame
Ton nom toujours retentissant.
Vois—grain de sénevé que tu jetas en terre—
Ces millions de cœurs te proclamer le père
De ce pays libre et puissant !

Ils rêvaient d'ériger sur le haut promontoire,
Où ton astre brillant se coucha dans sa gloire,
Un bronze digne de renom ;
Et ce rêve aujourd'hui, Champlain, se réalise :
Le peuple de Québec de zèle rivalise
Pour immortaliser ton nom !

ENVOI

On sait que l'éloquence avec la poésie
Vous nourrirent jadis de leur douce ambroisie,
Car votre langue, ô maître ! est une lyre d'ôr
Réveillant même ceux que l'ignorance endort !

Le ciel vous donna l'art de plaire et de convaincre
Et celui de combattre une erreur et la vaincre...
Ah ! c'est que votre cœur exhale des accents
Doux comme le cinname et purs comme l'encens !

Vous aimez—quand le peuple, enchanté, vous acclame—
A parler, l'œil humide et la fierté dans l'âme,
De ces illustres morts qui furent nos aïeux
Et dont les grands exploits vous rendent orgueilleux ;

Alors vous recevrez, j'en ai la confiance,
Avec votre sourire et votre bienveillance,
Ces vers que je redis en l'honneur du chrétien
Que vénère et bénit le peuple canadien !

J.-B. CAOUETTE,
Ancien président général de la Soc. St-J.-B. de Québec.

LA COLONIE FRANÇAISE A LA MORT DE CHAMPLAIN

UN relevé fait avec le plus grand soin, mais, malheureusement, sans statistiques officielles, démontre qu'à la mort de Champlain il y avait dans la Nouvelle-France environ 150 personnes, hommes, femmes et enfants. A Québec, on en comptait 80. Le groupe de Beauport en comprenait 30, celui des Trois-Rivières 24. Chez les Hurons se trouvaient environ 6 Français, y compris le Père de Brébeuf, missionnaire. Six autres, dont il est difficile de retracer le va-et-vient, sont mentionnés dans les *Relations*. Enfin, il se trouvait à cette date deux jésuites sur l'île de Miscou, et un troisième sur l'île du Cap-Breton. Total=149, dont voici les noms, avec la date de leur arrivée au pays et leur âge :

GROUPE DE QUÉBEC

No	NOMS	Date de l'arrivée	Age
1	Champlain, Samuel	1608	65 ans
2	Couillard, Guillaume	1613	
3	Hébert, Guillemette	1617	29 "
4	Couillard, Louise	.....	11 "
5	Couillard, Marguerite	.....	9-4 mois
6	Couillard, Louis	.....	6-8 "
7	Couillard, Elizabeth	.....	4-10 "
8	Couillard, Marie	.....	2-10 "
9	Couillard, Guillaume	.....	1 an
10	Martin, Abraham	1614	
11	Langlois, Marguerite	1614	
12	Martin, Marguerite	.....	12 ans
13	Martin, Hélène	.....	8-6 mois
14	Martin, Marie	.....	8 "
15	Hébert, Guillaume	1617	31 ans
16	Desportes, Hélène	1614	
17	Pivert, Nicolas	1614	
18	Lesage, Marguerite	1614	
19	Une nièce de Pivert	1614	
20	Desportes, Pierre	1614	
21	Langlois, Françoise	1614	
22	Hubon, Guillaume	1627	
23	Rollet, Marie	1617	
24	Bourdon, Jean	1634	
25	Potel, Jacqueline	1634	
26	Grouvel, Martin	1635	
27	Auber, Marguerite	1635	

GROUPE DE QUÉBEC—*Suite.*

No	NOMS	Date de l'arrivée	Age
28	Amyot, Philippe	1635	
29	Convent, Anne	1635	34 ans
30	Amyot, Mathieu		7 "
31	Amyot, Jean-Gencien		9-9 mois
32	Guyon, Jean	1634	
33	Boulé, Madeleine	1634	
34	Juchereau, Jean	1634	43 ans
35	Langlois, Marie	1634	
36	Juchereau, Jean		10 "
37	Juchereau, Nicolas		
38	Juchereau, Noël		
39	Juchereau, Geneviève		2 "
40	Guyon, Jean	1634	
41	Robin, Mathurine	1634	
42	Guyon, Barbe		
43	Guyon, Jean		15 "
44	Guyon, Simon		14 "
45	Guyon, Marie		13 "
46	Guyon, Claude		9 "
47	Guyon, Denis		3 "
48	Guyon, Michel		1 "
49	Sevestre, Charles	1635	
50	Pichon, Marie	1635	
51	Sevestre, Etienne	1635	
52	Petitpas, Marguerite	1635	
53	Côté, Jean	1635	
54	Martin, Anne		21 ans
55	Côté, Louis		2 mois
56	Sevestre, Etienne	1635	
57	Sevestre, Jacques	1635	
58	Châteaufort, Antoine de	1635	
59	Delisle, Chevalier	1635	
60	DeRé, François	1635	
61	Marsolet, Nicolas	1608	39 ans
62	Godefroy, Jean-Paul	1623	
63	LeTardif, Olivier	1621	34 "
64	Juchereau, Noël	1632	
65	LeSueur de Saint-Sauveur, l'abbé Jean	1634	
66	Nicolet, l'abbé Gilles	1634	
67	Père LeJeune, S. J	1632	44 ans
68	" Lalemant, Charles	1634	52 "
69	" DeQuen, Jean	1635	32 "
70	" Quentin, Claude	1635	
71	" Massé, Enemond	1633	
72	" De Nouë, Anne	1632	
73	" Pijart, Pierre	1635	
74	" LeMercier, François	1635	
75	Frère Feauté, Pierre	1634	
76	" Le Tellier, Pierre	1634	
77	" Gobert, Louis	1634	
78	" Cauvet, Ambroise	1634	
79	" Burel, Gilbert	1634	
80	" Liégeois, Jean	1634	

GROUPE DE BEAUPORT

No	NOMS	Date de l'arrivée	Age.
1	Giffard, Robert	1634	
2	Renouard, Marie	1634	
3	Giffard, Marie	.....	7 ans
4	Giffard, Charles	.....	5 "
5	Giffard, Françoise	.....	1½ "
6	Boucher, Marin (Rivière St-Charles)	1634	
7	Malet, Périnne	1634	
8	Boucher, Françoise	.....	9 "
9	Boucher, Jean-Gencien	.....	2 "
10	Langlois, Noël	1634	
11	Grenier, Françoise	1634	
12	Langlois, Robert	.....	-5 mois
13	Auber, François (Ange-Gardien)	1635	
14	Fauconnier, Anne	1635	
15	Boucher, Gaspard	1634	
16	Lemaine, Nicole	1634	
17	Boucher, Madeleine	.....	14 ans
18	Boucher, Pierre	.....	13 "
19	Boucher, Nicolas	.....	8 "
20	Boucher, Marie	.....	5 "
21	Boucher, Marguerite	.....	1 "
22	Cloutier, Zacharie	1634	
23	Dupont, Xaintes	1634	
24	Cloutier, Zacharie	.....	19 "
25	Cloutier, Jean	.....	14 "
26	Cloutier, Charles	.....	11 "
27	Cloutier, Louise	.....	4 "
28	Cloutier, Anne	.....	1 "
29	Drouin, Robert	1635	
30	Girou, Thomas	1634	

GROUPE DES TROIS-RIVIÈRES

1	Sauvaget, Jean	1634	
2	Dupuis, Anne	1634	49 ans
3	Sauvaget, Jeanne	1634	21 "
4	Duchesne, Adrien, chirurgien	1618	
5	Sa femme	1618	
6	Courson, Nicolas, aide-chirurgien	.....	
7	La Violette	.....	
8	Hertel, Jacques	1615	
9	Nicolet, Jean	1618	
10	Godefroy, Jean	1626	27 "
11	Godefroy, Thomas	1626	
12	Pepin, Guillaume	1634	28 "
13	Dodier, Sébastien	1634	
14	Blondel, Pierre	1634	

GROUPE DES TROIS-RIVIÈRES—*Suite.*

No	NOMS	Date de l'arrivée	Age.
15	Isabel, Guillaume	1634	
16	Delaunay, Pierre	1635	19 ans
17	De Malapart, André		
18	Rousseau, Jean		
19	Maupertuis		
20	Aleaume, Jean, boulanger		
21	Hertel, Jacques, donné des Jésuites		
22	Hache, Robert, " "		
23	Hache, Buteux, S. J	1634	
24	Dorivol, Jean, maître-valet		

AUX HURONS

1	P. de Brébeuf, S. J	1633	42 ans
2	P. Daniel	1633	
3	P. Davost	1633	
4	Baron, Simon		
5	LeCoq, Robert		
6	Dominique		

AILLEURS

1	Martin		
2	Lamarche		
3	Petitpré, François		
4	Saint-Jean		
5	La Treille		
6	Marguerie, François, chez les Algonquins de l'Ile	1627	

MISCOU

1	Père Turgis, Charles	1635	
2	" Du Marché, Charles	1635	

CAP-BRETON

1	Père Richard, André	1635	

Sur ce total de 149 personnes, il avait :

Hommes mariés	24
Femmes mariées	23
Enfants	41
Célibataires	38
Pères jésuites	15
Prêtres séculiers	2
Frères jésuites	6
	149

Parmi les enfants, il s'en trouvait d'assez âgés ; ainsi plusieurs avaient quatorze ou quinze ans, et même 19 ans. Le plus grand nombre toutefois ne dépassaient pas dix ans. Jeanne Sauvaget comptait 21 ans.

Quant à l'origine de ces familles, elle peut être répartie comme suit :

Bretagne.—G. Couillard.

Saintonge.—Champlain, G. Pepin, S. Dodier, P. Blondel, J. Sauvaget, G. Isabel.

Normandie.—G. Hubon, O. Le Tardif, J. Bourdon, N. Marsolet, J. Hertel, J.-P. Godefroy, N. Langlois, J. Nicolet, J. Godefroy, l'abbé G. Nicolet, T. Godefroy, l'abbé J. Le Sueur, F. Marguerie.

Paris.—G. Hébert, C. Sevestre, E. Sevestre.

Beauce.—J. Juchereau, N. Juchereau, P. Amyot.

Perche.—J. Guyon, R. Giffard, J. Guyon, M. Boucher, G. Boucher, Z. Cloutier, R. Drouin, T. Giron, P. Delaunay.

Le plus ancien résidant était Champlain et puis Marsolet, arrivés tous deux la même année, en 1608 : ce furent les seuls qui assistèrent à la fondation de Québec.

Guillaume Couillard arriva en 1613, et il demeura constamment au pays, même après l'occupation de Québec par les frères Kertk.

L'année suivante, 1614, arrivèrent trois chefs de famille, Pivert, Desportes et A. Martin. Ce dernier seul laissa une famille assez nombreuse. Pivert n'avait amené qu'une nièce, et Desportes avait une fille qui épousa l'un des garçons de Louis Hébert.

En 1615, arrive Jacques Hertel.

En 1617, la famille Hébert, composée du père, de la mère et de trois enfants.

En 1618, Jean Nicolet et Adrien Duchesne, chirurgien, avec sa femme.

En 1621, Olivier Le Tardif, qui a fait souche.

En 1623, Jean-Paul Godefroy.

En 1626, Thomas et Jean Godefroy.

En 1627, F. Marguerie.

En 1632, Noël Juchereau, les PP. Le Jeune et de Nouë.

En 1633, les PP. Massé, de Brébeuf, Daniel et Davost.

En 1634, les PP. Lalemant, Buteux, J. Bourdon, les abbés Nicolet et LeSueur, le groupe de Beauport, amené par R. Giffard, et le groupe saintongeois des Trois-Rivières.

En 1635, les PP. LeMercier, Pijart, de Quen, Quentin, Turgis, du Marché, Richard, J. Côté, R. Drouin, P. Amyot, M. Grouvel, F. Auber, les Sevestre, P. Delaunay, etc.

Donc il n'y avait eu jusque-là qu'un courant d'immigration bien faible de la vieille France vers la nouvelle. Cependant la Normandie, la Saintonge et le Perche, avaient réussi à

nous envoyer un contingent qui, malgré sa faiblesse, devint le noyau d'un grand nombre de nos familles. L'œuvre de Giffard et de sa colonie percheronne est la plus remarquable et par la force et par l'importance de ce mouvement qui inaugurait l'ère de nouveaux départs à tous les printemps ultérieurs. Cette immigration est d'autant plus étrange que la population du Perche, essentiellement agricole, du moins à cette époque, ne devait guère se prêter aux aventures lointaines. Traverser la mer au commencement du 17e siècle n'était pas précisément tentatif. Il fallut donc à Giffard une forte dose d'énergie pour amener quelques compatriotes à le suivre en Canada. Son succès fut complet et tous ceux qu'il amena, soit comme ses engagés ou autrement, sont restés cloués au sol canadien. Ce sont les grandes familles Cloutier, Dion, Boucher, Drouin, Giroux, etc.

Le Perche devait continuer son œuvre colonisatrice pendant plusieurs années encore, et le flot migratoire coula si bien que durant un peu plus de trente ans, il jeta sur nos rivages environ 150 familles, dont le développement a été bien considérable, car il n'y a pas exagération à porter à 80,000 le nombre des Canadiens issus du Perche. Il suffit de citer, pour en avoir une idée, les familles Gagnon, Pelletier, Bélanger, Morin, Trudelle, Poulin, Mercier, Paradis, Turgeon, Gaudry, et celles que nous avons déjà mentionnées. La famille Gagnon seule compte 2 à 3,000 branches. En se fixant au sol canadien, les Percherons resteront ce qu'ils étaient là-bas, des agriculteurs intelligents, industrieux et remplis d'amour pour leur pays. La côte de Beaupré fut leur coin de prédilection ; ils y sont encore en nombre, et qu'on n'essaie pas de les en détacher. " L'émigration percheronne, dit M. Rameau, se distingue entre toutes par ses habitudes laborieuses et sédentaires, et participa peu aux entraînements et aux désordres des coureurs de bois où se perdit une partie de la population canadienne ".

Les coureurs de bois et les interprètes se recrutèrent surtout parmi les Normands. Ainsi Marsolet, Hertel, Nicolet, Marguerie, Godefroy, étaient originaires de la Normandie. Les Normands eux-mêmes devraient fournir au Canada le plus fort noyau d'immigration, tandis que la Bretagne ne nous a donné qu'un bien petit nombre de ses enfants. Toutefois Guillaume Couillard, natif de Saint-Malo, a laissé une descendance qui, à elle seule, représente un bon groupe assez important.

Quant à la vie intime de ces groupes, on ne trouve dans les annales du temps que des notes élogieuses. A part quelques cas isolés d'ivrognerie et de blasphêmes, sitôt punis, les premiers colons menaient une vie exemplaire. Du moins, tel est le témoignage des premiers missionnaires.

Le Père Le Jeune écrivait en 1634 à son supérieur de France :

" Nous avons passé cette année dans une grande paix et dans une très bonne intelligence avec nos Français. La sage conduite et la prudence de Monsieur de Champlain, gouverneur de Kébec et du fleuve Saint-Laurent, qui nous honore de sa bienveillance, retenant un chacun dans son devoir, a fait que nos paroles et nos prédications aient été bien reçues, et la chapelle qu'il a fait dresser proche du fort à l'honneur de Notre-Dame, a donné une belle commodité aux Français de fréquenter les sacrements de l'Eglise, ce qu'ils ont fait aux bonnes fêtes de l'année, et plusieurs tous les mois, avec une grande satisfaction de ceux qui les ont assistés. Le fort a paru une Académie bien réglée. Monsieur de Champlain faisant faire lecture à sa table le matin de quelque bon historien, et le soir de la vie des saints ; le soir se fait l'examen de conscience en sa chambre et les prières ensuite qui se récitent à genoux. Il fait sonner la salutation angélique au commencement, au milieu et à la fin du jour, suivant la cou-

tume de l'Église. En un mot nous avons sujet de nous consoler, voyant un chef si zélé pour la gloire de Notre-Seigneur et pour le bien de ces Messieurs".

Voilà pour Champlain. Quel bel exemple à suivre? Aussi que de traits édifiants à rapporter sur le compte de ces premiers habitants de la Nouvelle-France.

Le même Père écrivait en 1636 au Père Provincial de la Compagnie de Jésus en France :

" Entrant dans le pays, nous y trouvâmes une seule famille, qui cherchait passage en France, pour y vivre sous les lois de la vraie religion ; et maintenant nous voyons tous les ans aborder de bon nombre de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise, et plus de liberté... Nous y avons de très honnêtes gentilshommes, nombre de soldats de façon et de résolution ; c'est un plaisir de leur voir faire les exercices de la guerre, dans la douceur de la paix, de n'entendre le bruit des mousquetades et des canons, que par réjouissance, nos grands bois et nos montagnes répondant à ces coups par des échos roulants, comme des tonnerres innocents qui n'ont ni foudres ni éclairs... Le reste des habitants fait un gros de diverses sortes d'artisans, et de quelques honorables familles, qui s'est notablement accru cette année... Le service se fait avec solennité ; outre les messes basses, on en chante une tous les dimanches et toutes les fêtes, où se fait l'eau bénite et le pain bénit ; on récite le prône, pour l'instruction des plus ignorants ; on ne manque pas de prêcher en son temps, d'expliquer le catéchisme après les vêpres. Nos Français y assistent, les uns pour être mieux instruits, les autres pour donner courage aux enfants... La Nouvelle-France sera un jour un paradis terrestre, si Notre-Seigneur continue à la combler de ses béné-

dictions tant corporelles que spirituelles, mais il faut en attendant, que ses premiers habitants y fassent ce qu'Adam avait reçu commandement de faire en celui qu'il perdit par sa faute. Dieu l'y avait mis pour l'engraisser par son travail, et le conserver par sa vigilance, et non pour y être sans rien faire. J'ai plus d'envie de voir ce pays défriché, que peuplé".

Les *Relations* sont remplies de témoignages également flatteurs à l'adresse de nos ancêtres. Evidemment c'étaient de braves gens. En dira-t-on autant de nous dans trois cents ans ?

N.-E. DIONNE.

CHAMPLAIN, SES ŒUVRES ET SES HISTORIENS

I

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

LES bibliographies particulières sont très en faveur de nos jours. Elles ont l'avantage de réunir, dans un même volume, une nomenclature de tout ce qui a été écrit sur un même sujet, et, dans notre siècle de vapeur et d'électricité, elles facilitent les recherches et simplifient les études sur un sujet donné.

Une des premières, sinon la première, bibliographies de ce genre, est la *Bibliothèque des Avthevrs qui ont escrit l'histoire et la topographie de la France*, dont l'édition princeps, publiée à Paris chez Sébastien Cramoisy, en 1618, ne contenait pas de nom d'auteur. La seconde édition parût en 1627 avec le nom d'André Duchesne comme compilateur. Depuis cette date jusqu'à nos jours, on pourrait citer une longue liste de bibliographies particulières qui ont vu le jour en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Italie et aux Etats-Unis. Nous avons plusieurs manuels bibliographiques relatifs à l'Amérique ; M. George-Thomas Watkins nous en a donné une nomenclature assez complète dans sa brochure *Bibliothecas Americanas ;* nous avons aussi des bibliographies particulières relatives à l'histoire, aux sciences, aux amusements, etc. Il y a la bibliographie du fouet, c'est-à-dire des ouvrages relatifs aux châtiments par le fouet,—depuis la " fessée royale " du papa irrité par les fredaines de son fils jusqu'aux dissertations savantes des médecins, des philosophes et des philanthropes sur la peine du fouet,—que publie actuellement la *Revue Biblio-Iconographique* de Paris ; il y a aussi la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour et aux*

femmes qu'un loustic s'est donné la peine de réunir dans un même volume. Et combien d'autres.

J'ai cru qu'une bibliographie des œuvres magistrales de l'illustre fondateur de Québec, qu'une nomenclature des écrivains qui ont écrit sa vie, ses voyages et ses travaux, qu'une liste en raccourci des historiens qui en ont parlé incidemment, ne manqueraient pas d'intéresser ceux qui aiment les études historiques.

La bibliographie complète des œuvres de Champlain n'a été faite par personne que je sache. On en trouve bien une assez longue nomenclature dans Sabin, Ternaux-Compans, Brunet, Faribault ; mais aucun des bibliographes que je viens de citer n'est complet. C'est précisément ce qui m'a engagé à réunir ici, avec titres collationnés avec autant de soin qu'il m'a été possible d'y apporter, les diverses éditions des œuvres de celui que nous regardons comme le fondateur de la nation canadienne-française et le premier citoyen en titre de la ville de Québec. Ces œuvres n'ont pas eu autant de vogue et n'ont pas vu les éditions succéder aux éditions comme les œuvres de Hennepin et de La Hontan, parce qu'elles n'ont pas été faites dans un but de mercantilisme comme ces dernières.

Je n'ai pas la prétention de faire une critique littéraire des œuvres de Champlain et de ses historiens, mais tout simplement de donner une nomenclature de ses œuvres, des historiens qui ont écrit sur son compte et des principaux ouvrages dans lesquels on peut trouver des détails sur sa vie et ses œuvres.

Je ne me cache pas que cette étude, qui m'a coûté plusieurs heures de travail, va paraître aride à la plupart de mes lecteurs ; mais j'ai aussi la conviction qu'elle pourra servir à quelques-uns d'entre eux. En tous cas, elle fera connaître

au grand nombre qui ne le sait pas, la liste complète des œuvres du " Père de la Nouvelle-France ", suivant la juste appellation de M. Dionne.

II

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN

BRIEF discovrs des choses plvs remarqvables qve Samvel Champlain de Brovage a reconneues aux Indes Occidentalles Au voiage qu'il en a faict en Icelles en Lannee mil Vc IIIJ** XIX. & en Lannee mil VJc J. Comme ensuit. (1599–1601).

*** In-4, 115 p., 62 dessins. Manuscrit original et autographe orné de 62 dessins en couleur.

Les deux dates, dans le manuscrit original, sont écrites de la manière inusitée que nous donnons ci-haut, qui correspond à 1599 et 1601. La traduction anglaise, faite par M. Alice Wilmere, annotée par M. Norton Shaw, et publiée par la Hakluyt Society de Londres, porte : *in the years one thousand five hundred and ninety-nine to one thousand six hundred and two.* " Mais quiconque examinera le manuscrit avec attention, dit l'abbé Laverdière dans une note, se convaincra qu'il faut lire : 1599 et 1601..., ce sont les seuls chiffres qui s'accordent avec le texte ".

Ce récit d'un voyage aux Antilles précéda de deux ans la première expédition au Canada. Il a été inséré dans les *Œuvres* de Champlain publiées par l'abbé Laverdière, et forme, avec la notice biographique sur Champlain qui le précède, le premier volume de l'édition canadienne des *Œuvres* du fondateur de Québec. Le manuscrit original et les soixante-deux dessins qui l'accompagnent ont été copiés, à Dieppe, chez M. Féret, par M. l'abbé H.-R. Casgrain.

M. de Puisbusque, dans une lettre qu'il écrivait au Commandeur Viger, décrivait ainsi ce précieux manuscrit : " Son format est in-quarto ; il a 115 pages et 62 dessins faisant corps avec le texte, coloriés et encadrés de lignes bleues et jaunes. La couverture est en parchemin très-fatigué ; le plat inférieur est déchiré, les derniers feuillets sont racornis, et la main d'un enfant y a tracé de gros caractères sans suite. L'écriture nette et bien rangée ressemble à celles des lettres conservées aux Archives des Affaires Etrangères ; cependant, ces dernières sont moins soignées, et il est aisé de remarquer la différence naturellement produite par l'âge, après un intervalle de trente-cinq ans. Le manuscrit est en effet de 1601 à 1603. M. Féret en a fait l'acquisition, il y a longtemps et par hasard, d'une personne qu'il suppose descendant collatéral du Commandeur de Chastes ".

M. de Puisbuspue a fait un résumé de ce manuscrit qu'il a adressé au Commandeur Viger. Ce résumé et la lettre dont nous avons cité un extrait appartient à M. l'abbé H.-A. Verreau.

En 1878, Maisonneuve et Cie, de Paris, offraient ce manuscrit en vente, sans fixer de prix.

Plus tard ils l'annoncèrent à 15,000 francs ($3,000). Ce manuscrit était, en 1880, en la possession de M. Pinart, de Paris.

DES SAVVAGES, | ov, | Voyage de Samvel | Champlain, de Brovage, | fait en la France novvelle, | l'an mil six cens trois : | Contenant | Les mœurs, façon de viure, mariages, guerres, et habi- | tation des sauuages de Canadas. | De la descouuverte de plus de quatre cens cinquante | lieuës dans le païs des Sauuages. Quels peuple y ha- | bitent des animaux qui s'y trouuent, des

riuieres, | lacs, isles et terres, et quels arbres & fruicts elles produisent. | De la coste d'Arcadie, des terres que l'on y a descouuer- | tes, & de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport | des Sauuages. | [Une vignette, et au-dessous un vase de fleurs]. | *A Paris*, | *Chez Claude de Montr'œil, tenant* | *sa boutique en la Cour du Palais, au Nom de Iesus.* | Avec privilege dv Roy.

⁂ In-8, Dedicace et table, 3 f., texte 36 f.

Le privilège est daté du 15 novembre 1603.

Une traduction anglaise de ce premier voyage en la Nouvelle-France a été publiée dans *Purchas his Pilgrimes.* (London, 1625.), vol. IV, pages 1605-1619.

[Même titre que le précédent, terminaison des lignes peu différente] | [Une vignette, et au-dessous un vase de fleurs] | *A Paris*, | *Chez Claude de Monstr'œil, tenant sa bou* | *tique en la Cour du Palais, au nom de Jesus.* 1604. | Avec Priuilege du Roy.

⁂ In-8, Dédicace, 2 pnc. ; Pièce de la Franchise, 1 fnc. ; Table des chapitres, 3 pnc. ; Des Savvages, 36 f. (Le f. 30 est chiffré 29).

" Cette édition est citée par Ternaux, comme étant différente de celle indiquée *s. a.* dans le Manuel. Les différences sont nulles et n'ont qu'un intérêt bibliographique. Cf. Harrisse, note No 11. Quelques exemplaires de cette édition ne portent pas de date, mais ils sont tous identiques, sauf quelques légers changements. —(Leclerc). Leclerc, 1878, No 694, 1500 frs. ($300.00).

On trouve des exemplaires portant le millénisme de 1604 dans la bibliothèque du Harvard College, de Cambridge, et celle de feu John Carter Brown, de Providence.

LES VOYAGES | dv Sievr de Champlain | Xaintongeois, Capitaine | Ordinaire povr le Roy, | en la marine. | Divisez en Devx Livres. | Ou, Iovrnal tres-fidele des Observa- | titions faites ès descouvertes de la Nouvelle-France : tant en la descri- | ptiô des terres, costes, riuieres, ports, haures, leurs hauteurs, & plusieurs | declinaisons de la guide-aymant ; qu'en la creance des peuples, leur super- | stiton, façon de viure & de guerroyer : Enrichi de quantité de figures. | Ensemble devx cartes geographiques : la première seruant à la na- | uigation, dressée selon les compas qui nordestent, sur lesquells | les mariniers nauigent : l'autre en son vray Meridien, avec ses | longitudes & latitudes : à laquelle est adiousté le voyage du | destroict qu'ont trouvé les Anglois, au dessus de Labrador | depuis le 53° degré de latitude, iusques au 63° en l'an 1612. | cerchans vn chemin par le Nord, pour aller à la Chine. | *A Paris*, | *Chez Ican Berjon, rue S. Jean de Beaunais, au Cheual* | *volant, & en sa boutique au Palais, à la gallerie* | *des prisonniers.* | *M. DC. XIII.* | *Avec Privilege dv Roy.* |

⁂ In-4, 10 f., 325 p. ; quatrième voyage fait en l'année 1613, 52 p., 8 cartes et 4 gravures hors texte et plusieurs dans le texte.

Quelques exemplaires de cette édition varient quant aux cartes. L'exemplaire de la Lennox Library (aujourd'hui formant partie de la New-York Public Library) diffère de celui de la New York Historical Society. Dans certains exemplaires on trouve quelquefois plus de détails dans les cartes et l'épellation des mots diffère. La grande carte de cette édition est souvent en deux parties, mais elle manque le plus souvent ou elle est incomplète.

VOYAGES | et descovvertvres | faites en la Novvelle | France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année

1618. | Par le Sieur de Champlain, Cappitaine, | ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant. | Où sont descrits les mœurs,Coustumes, habits, | façons de guerroyer, chasses, dances, festins, & | enterrements de divers peuples Sauuages, & de | plusieurs choses remarquables qui lui sont arri- | uées audit païs, auec vne description de la beau- | té, | fertilité, & temperature d'iceluy. | *A Paris,* | *Chez Clavde Collet, au Palais, en la* | *gallerie des Prisonniers.* | *M. D. C. XIX.* | Avec Privilege du Roy.

⁂ Petit in-8, 8 f., comprenant un titre gravé et un titre imprimé, 158 f. ; 6 planches : 2 doubles, pliées, et 4 dans le texte. C'est la première édition de cette relation.

VOYAGES ET DESCOVVERTVRES | faites en la Novvelle France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année 1618. Par le Sieur de Champlain, cappitaine | ordinaire pour le roy en la mer du Ponant. | Où sont descrits les mœurs, coustumes, habits, | façons de guerroyer, chasses, dances, festins, et enterrements de diuers pevples Sauvages, et de | plusieurs choses remarquables qui luy sont arri- | uées audit païs, auec vne description de la beau- | té, fertilité,et température d'iceluy. | *Paris :* | *chez Claude Collet, au Palais, en la gallerie des Prisonniers.* | *MDCXX.*

⁂ Petit in-8, 8 f., 158 p., 6 planches. Cette édition ne diffère de celle de 1619 que par le titre imprimé, le titre gravé et le texte sont les mêmes. Ce qui nous porte à croire que l'éditeur n'a fait que rafraîchir le titre de sa première édition.

LES | VOYAGES | du Sr de Cha- | mplain capita | ine ordinaire | pour le Roy | en la nouvelle | France es an | nnées. 1615. | et 1618, | dedies au | Roy. | *Chez C. Collet, au* | *Pallais a Paris.* | 1619. | Avec previlege du Roy. |

[Titre imprimé] : Voyages | et Descouuertes | faites en la Nvuvelle | France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année 1618. | Par le Sieur de Champlain, Cappitai | ne ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant. | Où sont discrits les mœurs, coustumes, habits | façons de guerroyer, chasses, dances, festins, et | enterrements de diuvers peuples Sauvages, et de | plusieurs choses remarquables qui luy sont arri | vées au dit païs, auvec Vne description de la beau- | té, fertilité, et temperature d'iceluy. | Seconde Edition. | *A Paris,* | *Chez Clavde Collet, au Palais, en la* | *gallerie des Prisonniers.* | *M.D.C.XXVII.* | Avec privilège dv Roy.

⁂ Petit in-8, 8 f., 158 f., 2 planches sur cuivre pliées, et 4 dans le texte.

Le titre imprimé, l'épitre et la préface ont été ré-imprimés. Le titre gravé et le texte sont semblables aux éditions de 1619 et 1620, sauf quelques légers changements que l'on trouvera annotés dans l'édition canadienne des *Œuvres* de Champlain.

LES [VOYAGES] de la | Novvelle France | Occidentale, dicte | Canada, | faits par le Sr de Champlain | Xainctongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du | Ponant, et toutes les Descouvertes qu'il a faites en | ce païs depuis l'an 1603, iusques en l'an 1629. | Où se voit comme ce pays a esté premierement descouuert par les François, | sous l'authorité de nos Roys tres Chrestiens, iusques au regne | de sa Majesté à present regnante Lovis XIII. | Roy de France et de Navarre. | Avec vn traitté des qualitez et conditions requises à vn bon n[illegible]i-gateur | pour cognoistre la diversité des Estimes qui se font en la Navigatiou ; Les | marques et enseignements que la prouidence de Dieu a mises dans les mers | pour redresser les Mariniers en leur routte, sans lesquels ils

tomberoient en | de grands dangers, Et la manière de bien dresser Cartes Marines avec leurs | Ports, Rades, Isles, Sondes, et autre chose nécessaire à la Navigation. | Ensemble vne Carte generale de la description dudit pays faicte en son Meridien selon | la declinaison de la guide aymant, et vn Catechisme ou Instruction traduicte | du François au langage des peuples Sauvages de quelque contrée, avec | ce qui s'est passé en la dite Nouvelle France en l'année 1631 | A Monseignevr le Cardinal Dvc de Richelieu. | *A Paris.* | *Chez Clavde Collet au Palais, en la gallerie des Prisonniers,* | *à l'Estoille d'Or.* | *M. DC. XXXII.* | Avec Privilege du Roy.

⁂ In-4. Dédicace au Cardinal de Richelieu, p. 3-6 ; Pièce de Trichet, p. 7-8 ; Au lecteur, 1 fnc. ; Table des chapitres, p. 9-16 ; Texte, 308 p., figure sur cuivre imprimée dans le texte ; seconde partie, 310 p. ; 1 f. blanc ; Table de la carte, 8 p. ; Traité de la Marine, 54 p., fig. dans le texte ; 1 f. blanc ; Doctrine Chrestienne, dv R. P. Ledesnac de la Compagnie de Jesvs. Traduicte en langage Canadois, autre que celui des Montagnars, pour la conuersion des habitans dudit pays par le R. P. Brebœuf de la mesme Compagnie, 20 p. à 2 colonnes.

Cette édition est sans contredit la meilleure. Un passage de cette édition fut sujet à la censure du cardinal de Richelieu, qui ordonna à l'éditeur de le faire disparaître. Ce passage, qui se trouvait à la page 27, se lisait comme suit : " ce que n'ont pas les grands hommes d'estat, qui sçauent mieux manier et conduire le gouuernement et l'administration d'vn Royaume, que celle de la Navigation, des expéditions d'outre mer, et des pays loingtains, pour ne l'avoir iamais practiqué ". Edwin Tross a reproduit les deux cartes d'une manière parfaite et ces fac-similé remplacent les originaux qui manquent souvent aux exemplaires de cette édition. Cette édition

a été tirée avec l'imprimatur de trois libraires : celui de Collet, comme ci-haut, et deux autres commo suit : *A Paris | chez Pierre | Le-Mvr, dans la Grande Salle | du Palais.* | . Un autre porte l'imprimatur suivant : *Paris, Lovis Sevestre.* Tous ces exemplaires diffèrent légèrement les uns des autres. Les exemplaires de Collet renferment une carte plus petite que les autres, sur laquelle on lit ce qui suit : " Faict par le Sieur de Champlain suivant les mémoires du P. du Val | en l'Isle du Palais ". Les exemplaires avec l'imprimatur de Collet collationnés par Sabin et Lenox ne renferment pas le passage qui porta ombrage au cardinal de Richelieu, mais, chose extraordinaire, ce passage incriminé est inséré ailleurs dans le volume. Dans les exemplaires de Sevestre et LeMur, la carte est plus grande et porte cette inscription : " Faict l'an 1632 par le Sieur de Champlain ".

[Même titre que l'édition précédente]. *Paris : Chez Claude Collet au Mont Sainct Hilaire près les Puits.* | *M. DC. XL* | Avec Privilège du Roy.

C'est la même édition, avec un nouveau titre. M. Lenox est d'opinion que cette édition consiste très probablement des exemplaires condamnés de l'édition de 1632. Ce qui nous porterait à croire cela, c'est que les deux feuilles qui renfermaient le passage incrimé ont été tout simplement enlevées avec un instrument tranchant. Les titres 1, 2 et 3 (c'est-à-dire *Collet, Le Mvr* et *Sevestre*) sont semblables, à l'exception des imprimaturs.

VOYAGES de Sieur de Champlain, ou journal ès découvertes de la Nouvelle-Erance. *Paris : Imprimé aux*

frais du gouvernement pour procurer du travail aux ouvriers typographes, août 1830.

⁂ In-8, 2 vols. Vol. I, X-406 p. ; vol. II, 387 p. Cette édition n'a été tirée qu'à 250 exemplaires et distribuée, par ordre du gouvernement, aux bibliothèques publiques de France. Elle est faite avec peu de soin et renferme une foule d'erreurs typographiques. Elle ne contient aucune carte ni planche.

Leclerc, 1878, No 697, 16 frs ($3.20).

[ŒUVRES de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université-Laval, par l'abbé C.-H. Laverdière.].

⁂ In-4, 6 vols. Vol. I, 48 p. ; vol. II, VIII-62 p. ; vol. III, XVI-327 p. ; vol. IV, VIII-143 p. ; vol. V, 8-328 p. ; vol. VI, 337 p. Traité de la Marine, 53 p. Table pour cognoistre..., 10 p. ; Doctrine Chrestienne, 20 p. ; Pièces justificatives, 35 p. ; Index, 32 p.

Cette édition, dont il n'y a qu'un exemplaire en épreuves, est conservée religieusement dans les voûtes de l'Université-Laval. La composition typographique et le clichage de cette édition étaient presque entièrement terminés lorsqu'un incendie désastreux est venu détruire complètement les clichés. Mais l'abbé Laverdière avait eu la précaution de faire tirer une épreuve de tout l'ouvrage. C'est cette épreuve, imprimée sur un côté du papier, qu'on a appelé la première édition canadienne des *Œuvres* de Champlain. Nous avouons que c'est un peu forcer la note ; car, en fin de compte, cette prétendue première édition n'a jamais été publiée, puisque nous n'en possédons qu'un exemplaire tiré à la brosse et qu'aucune page n'est passée sous le cylindre d'une presse.

Cet exemplaire unique n'en a pas moins de valeur, car il diffère un peu, par les notes, de la *seconde édition.*

Dans la *seconde édition* l'abbé Laverdière a fait des corrections et des additions assez nombreuses.

ŒUVRES | de | Champlain | publiées | sous le patronage | de l'Université Laval | par l'abbé C.-H. Laverdière, M. A. | professeur d'histoire à la faculté des arts | et bibliothécaire de l'Université | seconde édition | *Québec* | *Imprimé au Séminaire par Geo.-E. Desbarats* | 1870.

⁂ In-4, 6 vols. Vol. I, LXXVI-IV-48 p., portrait de Champlain et 62 pl., dont 4 en couleur. Ce premier volume constitue le manuscrit collationné plus haut, précédé d'une introduction ; vol. II, Des Savvages, IV-VIII-63 p., publié d'après l'édition de 1613 dont on ne connaissait alors que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris ; Vol. III, Les voyages, édition de 1613, 1 fnc., XVI-327 p., 23 cartes ; vol. IV, Voyages, édition de 1619, 1 fnc., VIII-143 p., 6 fig. ; vol. V-VI, Voyages, édition de 1632, VIII-16-328-343-55 8-20 p., 36 p. de pièces justificatives, 30 p. d'index, 1 carte. La pagination est double : celle du haut de la page est propre à chaque volume, celle du bas de la page est continué d'un volume à l'autre, donnant un total de 1478 pages pour les 6 volumes. A la fin, couronnant l'œuvre, on lit la note suivante : " Noms des principaux ouvriers qui ont travaillé à cette seconde édition des Œuvres de Champlain. MM. Paul Dumas, chef d'atelier ; Ignace Fortier, imprimeur ; L.-Robert Dupont, compagnon imprimeur ; Jacques Darveau, compositeur ; Edouard Aubé, compositeur ; Leggo & Cie, lithographes et phototypistes ".

Cette *seconde édition* canadienne, la plus complète, la mieux faite, est une ré-impression figurée des éditions de 1603 (ou 1604), 1613, 1619 et 1632 des *Œuvres* de Champlain. Elle a été faite sous le haut patronage de l'Univer-

sité-Laval, par M. l'abbé Laverdière, qui l'a enrichie d'un grand nombre de notes et éclaircissements qui suppléent à l'insuffisance ou à l'obscurité du texte. Celle qu'on a appelé la première édition devait être imprimée sur des clichés ; mais on y a fort heureusement renoncé pour la seconde édition : l'apparence typographique y a beaucoup gagné.

NARRATIVE of a Voyage to the West Indies and Mexico in the years 1599-1602, with Maps and Illustrations. By Samuel Champlain. Translated from the original and unpublished manuscript, with a Biographical notice and Notes by Alice Wilmere. Edited by Norton Shaw. *Printed for the Hakluyt Society. M. DCCC. LVII.*

⁂ In-8, 3f., XCIX-48 p., 10 planches et 1 carte.

VOYAGES | of | Samuel de Champlain. | Translated from the French | By Charles Pomeroy Otis, Ph. D. | With Historical Illustrations. | and a | Memoir | By the Rev. Edmund F. Slafter, A. M. | Vol. I. | 1567-1635. | Five Illustrations, | *Boston :* | *Published by the Prince Society.* | 1880.

⁂ Petit in-4, VIII, 1 fnc., 340 p., 2 portraits de Champlain, 2 cartes et fac-similé du titre gravé de l'édition de 1619.

[Même titre que le précédent] | Vol. II. | 1604-1610. | Heliotype copies of twenty local maps. | *Boston :* | *Published by the Prince Society.* | 1878.

⁂ Petit in-4, XIV, 1 fnc., 273 p., 20 planches.

[Même titre que le premier volume] | Vol. III. | 1611-1618. | Heliotype of ten maps and illustrations. | *Boston :* | *Published by the Prince Society,* | 1882.

⁂ Petit in-4, VI, 2 fnc., 240 p., 5 planches et deux cartes.

Cette belle édition anglaise des œuvres de Champlain, traduites avec soin et copieusement annotée, enrichie d'un grand nombre de gravures, est précédée d'une longue étude sur Champlain par le Rév. Edmund-F. Slafter.

III

LES HISTORIENS DE CHAMPLAIN

La liste de ceux qui ont fait des études spéciales sur Champlain est assez restreinte. De fait, je ne connais qu'un seul ouvrage de longue haleine sur Champlain : c'est l'étude élaborée de M. le Dr. N.-E. Dionne, conservateur de la Bibliothèque de la Législature de la province de Québec. Sa biographie de Champlain devra former quatre volumes *in-octavo*, mais il n'y en a encore qu'un de publié ; espérons que les autres volumes seront publiés prochainement.

A part cette étude de M. Dionne, je n'ai que des plaquettes à signaler. La liste que je donne ci-dessous est aussi complète que j'ai pu la constituer. Elle renferme, il est vrai, plusieurs brochures qui ne se trouvent dans aucune des bibliothèques de la province de Québec ; mais je n'ai pas la prétention de la donner comme complète :

AUDIAT (Louis) Brouage et Champlain. 1578-1667. Documents inédits. *Paris*, 1879.

⁂ In-8, 49 p., autographes.

AUDIAT (Louis). Samuel de Champlain de Brouage, fondateur de Québec, 1567-1635. *Saintes* et *La Rochelle*, 1893.

⁂ In-8, 31 p.

Publication de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CASGRAIN (l'abbé H.-R.). Documents inédits relatifs au tombeau de Champlain.

⁂ VIDE : *L'Opinion Publique*, Montréal, 4 nov. 1875.

CHARAVAY (Etienne). Documents inédits sur Samuel de Champlain, fondateur de Québec. *Paris*, 1875.

⁂ In-8, 8 p.

Tiré de la *Revue des Documents Historiques*. Renferme des fac-similé des signatures de Champlain et de sa femme.

DELAYANT (L.). Notice sur Samuel Champlain, né à Brouage, 1567, mort à Québec, le 25 décembre 1635. *Niort*, 1867.

⁂ In-8, IV-28 p.

Tiré de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*.

DIONNE (N.-E.). Samuel Champlain, Fondateur de Québec et Père de la Nouvelle-France. Histoire de sa vie et de ses voyages. Tome premier. *Québec*, 1891.

⁂ In-8, XVIII-430 p., portrait.

M. Dionne a trois autres volumes de prêts sur Champlain.

DIONNE (N.-E.). Le tombeau de Champlain, et autres réponses aux questions d'histoire du Canada, proposées lors du concours ouvert en juin 1879, par Son Exc. M. le comte de Prémio-Réal. *Québec*, 1880.

⁂ In-12, 91 p.

DRAPEAU (Stanislas). Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverdière et Casgrain, relativement à la découverte du tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

⁂ In-8, 28 p.

DRAPEAU (Stanislas). Le " Journal de Québec " et le tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

⁂ In-8, 32 p.

DRAPEAU (Stanislas). Notes et éclaircissements. La question du tombeau de Champlain. *Ottaoua*, 1880.

⁂ In-8, 21 p.

HURLBUT (Henry H.). Samuel de Champlain ; a Brief Sketch of the Eminent navigator and Discoverer. *Chicago*, 1885.

⁂ In-8, 19 p.

En 1885, M. Hurlbut a présenté, à la Historical Society of Chicago. un magnifique portrait de Champlain, peint à l'huile par sa fille.

LAVERDIÈRE ET CASGRAIN (Les Abbés). Découverte du tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

⁂ In-8, 19 p., figures.

LEMOINE (J.-M.). Madame de Champlain.

⁂ VIDE : *Canadian Leaves : History, Art, Science, Literature, Commerce. A series of new papers read before the Canadian Club of New York*, edited by G. M. Fairchild, jr. (New York, 1887).

LEMOINE (J.-M.). Madame de Champlain.

⁂ VIDE : *Les Héroïnes de la Nouvelle-France*, traduit de l'anglais par Raoul Renault. (Lowell, Mass., 1888) pages 6-8.

MARCEL (Gabriel). Mémoire en requête de Champlain pour la continuation du paiement de sa pension. Publié par Gabriel Marcel. *Paris*, 1886.

⁂ Petit in-8, 29 p. Tiré à 166 exemplaires, dont 15 sur papier vélin ancien.

MARSHALL (Orsamus H.). Historical Writings | of the late | Orsamus H. Marshall | relating to the | Early History of the West. | *Albany, N. Y.*

⁂ Petit in-4.

" Champlain's Expedition against the Onondagas in 1615," pages 19 42. Aussi dans le *Magazine of American* vol. I, p. 1, 333, 521, 571, 632 et 761.

" Champlain's Astrolabe. Discovery of an Astrolabe supposed to have been lost by Champlain in 1613," page 67-71. Aussi dans le *Magazine of American History*, vol. III, p. 179.

RECUEIL des actes de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure. Vol. I. *Marennes. Imprimerie A. Florentin aîné.*

*** In-8. Renferme : " Les pionniers Saintongeois et la nationalité française au Canada. Biographie de Samuel Champlain, " par Pierre Margry. Pages 445-476.

RUSSELL (A. J.). On Champlain Astrolabe, lost on the 7th June, 1613, and found in August, 1867. *Montreal. Printed by the Burland-Desbarats Lith. Co.*, 1879.

*** In-8, 24 p., carte.

SCADDING (Henry). The Astrolabe of Samuel Champlain and Greoffrey Chaucer. A paper read before the Canadian Institute, Toronto, during the session 1879-80. *Toronto*: 1880.

*** In-8, 23 p.

IV

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Il me reste à donner, pour couronner cet essai bibliographique, une liste des principaux traités d'histoire, et des ouvrages ou recueils que pourra consulter avec profit l'écrivain qui voudra faire une étude minutueuse de la vie et des voyages de Champlain, et des premiers temps de la colonie française en Amérique.

Il serait fastidieux de donner une nomenclature détaillée, avec titres collationnés soigneusement, de tous les ouvrages qui s'occupent plus ou moins de Champlain et de ses travaux, car cette liste serait longue et la plupart des titres qu'elle renfermerait n'offrirait que très peu d'intérêt aux chercheurs. Je me bornerai donc à signaler brièvement, sans m'attarder aux détails purement bibliographiques, les ouvrages les plus dignes de mention dans lesquels ceux qui s'intéressent à l'histoire des premiers temps de la colonie pourront trouver des détails propres à les renseigner.

Je dois d'abord mentionner les *Relations des Jésuites*, dont les éditions originales se vendent aujourd'hui de cinquante à deux cent cinquante piastres chacune. Ces éditions princeps ont été ré-imprimées en trois volumes en 1858 sous les auspices du gouvernement canadien. La Burrows Brothers Company, de Cleveland, Ohio, en prépare actuellement une édition textuelle avec traduction en regard, qui ne comprendra pas moins de soixante-dix volumes, à trois piastres cinquante le volume ; le tirage de cette édition est limitée à sept cent cinquante exemplaires numérotés.

Viennent ensuite les *Histoire de la Nouvelle-France* de Charlevoix et de Lescarbot ; l'*Etablissement de la Foi en Amérique*, de Leclercq ; les *Voyages* de Lahontan et la *Nouvelle Découverte*, de Hennepin ; les *Histoire du Canada*, de l'abbé Brasseur de Bourbourg, de Garneau, de Ferland, de Baudoncourt ; l'*Histoire de la colonie Française en Amérique*, par l'abbé Faillon ; l'*Histoire des Canadiens Français* de Sulte ; les *History of Canada* de Smith, de Christie ; la traduction de l'histoire du Canada de Garneau par Bell ; les manuels de Kingsford, Tuttle, Tyrrell, Roberts ; la *New France* et les *Jesuits in America* de Parkman ; *Cartier to Frontenac* de Justin Winsor ; les *Jésuites et la Nouvelle-France* du P. Rochemonteix. Je pourrais encore mentionner

les grands manuels d'histoire d'Amérique, le *Narrative and Critical History of America*, la *Magazine of American History*, et les *Documents Historiques* publiés par le gouvernement provincial.

Voilà, en raccourci, une liste abrégée des principaux ouvrages que l'on peut consulter avec profit sur Champlain et les premiers temps de la colonie française en Amérique.

V

CONCLUSION

Mon étude se termine ici. J'aurais pu étendre un peu plus mes notes bibliographiques, si les rares loisirs que j'ai à ma disposition depuis quelque temps me l'eussent permis. J'aurais aimé aussi tirer quelques réflexions sur l'ensemble de ce travail, discourir sur l'œuvre du fondateur de la Nouvelle-France, et donner la note dominante des divers écrivains qui se sont occupés de lui et de son œuvre ; mais je suis forcément contraint de me borner à quelques remarques finales.

Le monument que l'on va bientôt inaugurer, à Québec, en l'honneur de Champlain, est certainement un grand hommage rendu à l'homme éminent qu'il immortalise ; mais les œuvres magistrales de cet homme remarquable que j'ai énumérées plus haut sont aussi un monument impérissable dont il est lui-même l'architecte ; elles sont plus fidèles que le bronze et le marbre, car elles nous font voir, dans toute sa grandeur, dans toute sa noblesse, la grande figure de Champlain. Le style, c'est l'homme, a dit avec raison un célèbre écrivain. En effet, dans les œuvres du fondateur du Canada-Français, vous trouvez la grandeur d'âme, la fermeté, le courage poussé jusqu'à la témérité, et la foi profondément chrétienne

de celui qui les a écrites. Ce monument, dont j'ai réunis les pierres éparses ici et là, est, à mon humble point de vue, sans avoir du bronze l'apparence qui frappe l'œil et attire l'attention de tout le monde, d'un caractère bien plus sérieux, d'un enseignement bien plus salutaire, et d'une portée bien plus grande que le chef-d'œuvre de l'artiste français qui trône à l'endroit précis où le grand découvreur s'éteignait le jour de Noël 1635.

RAOUL RENAULT.

LES FÊTES DE CHAMPLAIN À SAINTES

JUILLET 1893 (1)

Le 1er mars, 1893, à une séance publique de la société des *Archives* de la Saintonge et de l'Aunis, le président annonçait une grande fête littéraire et musicale, dont le profit serait affecté à l'érection en Canada d'un " monument au fondateur de Québec, le vaillant Saintongeois Champlain, de Brouage ". Cette fête, qui a été couronnée d'un brillant succès, a eu lieu les premier et deux juillet, 1893, et a rapporté au fonds du monument Champlain environ cinq cents piastres.

La commission qui avait charge de l'organisation des fêtes, et qui s'en est si bien acquittée, était ainsi composée : Président, M. Louis Audiat, président de la société ; pour la réception à la gare, M. François Pinasseau ; pour le banquet, M. le docteur Léon Laverny ; pour la soirée, MM. Leroy et Rullier.

Le 2 juillet au soir, M. Fabre, commissaire canadien à Paris, était reçu au son de la fanfare jouant l'air populaire Canadien *A la claire fontaine.* M. Chapleau qui devait être de la fête, avait été forcé sur les représentations de ses médecins, de s'en abstenir.

M. Fabre, accompagné de Mme Fabre et de leur fils, furent reçus dans une salle d'attente joliment décorée. Là se trouvaient M. le comte Anatole Lemercier, député et maire de Saintes ; M. Hélitas, préfet de la Charente-Inférieure ; M. Delmas, député et maire de La Rochelle ; M. Braud, député et maire de Rochefort ; M. Duréault, sous-préfet de Saintes ; MM. Dixmier, président du tribunal civil, et

(1) Abrégé de la *Revue de la Saintonge et de l'Aunis.*

Genet, président du tribunal de commerce ; Albert Gaschet, colonel du 6e régiment d'infanterie ; Guillet, Huvet, de Laage de Meux, conseillers généraux ; Brunaud et Petit, adjoints au maire de Saintes ; Meaume, conservateur des hypothèques ; Burgaud, receveur particulier des finances ; Tourgnol, principal du collège de Saintes ; Aymard, sous-directeur des contributions indirectes ; Pinasseau, président de la chambre des notaires ; le pasteur Rouffineau ; l'abbé Gellé ; Faye, inspecteur principal de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat ; de La Messelière, inspecteur de la dite exploitation ; Godineau, sous-inspecteur de l'enregistrement ; le docteur Mongrand, président de la société des Médecins ; Crépel, receveur des postes ; Héraut, sous-ingénieur des ponts et chaussées ; des fonctionnaires, des officiers, des membres de la société, etc., qui tous repondant à l'invitation de la société des *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, étaient venus saluer les représentants du Canada à cette fête qui les touchait de si près (1).

M. Louis Audiat salua les représentants canadiens dans une allocution vibrante d'enthousiasme : " Au nom de la société des *Archives*, dit-il en concluant, et permettez-moi d'ajouter au nom de cette cité, au nom de cette province dont les représentants vous diront plus éloquemment les sentiments et l'affection, je vous salue par ce cri qui les résume tous et qui est ici dans tous les cœurs : " Vivent les Canadiens " !

Et toutes les personnes présentes de crier dans un délirant enthousiasme : " Vivent les Canadiens ! "

La musique attaque alors la *Marseillaise*, et c'est au milieu d'une foule compacte, massée dans la cour de la gare, entre

(1) Nous avons tenu à donner tous les noms des principaux personnages présents, car dans chacun d'eux nous trouvons un ami dévoué du Canada français.

une haie de soldats, que nos représentants rejoignent les voitures qui les attendaient pour se rendre au magnifique château du Ramet, où ils furent les hôtes de M. le comte Lemercier.

Le lendemain, qui était un dimanche, messe solennelle à la cathédrale de Saintes; après l'Evangile, allocution des plus appropriée par Mgr Bonnefoy.

A onze heures et demie, banquet à l'hôtel des Messageries. Etaient présent M. et Mme Fabre; M. Paul Fabre, secrétaire du commissariat du Canada à Paris; M. Louis Gigot, ingénieur, administrateur de la *Société foncière du Canada;* M. J. Berthier de Cazaunau; M. Henri Lorne, correspondant du *Journal des Débats.*

Autour de la table s'esseyaient M. Beautey, de Québec; M. et Mme Pierre de Croze, M. Lemercier, M. le colonel de Gaschet, le capitaine Poitou; MM. Denys d'Aussy, président, et le docteur Ternonia, secrétaire de la société des *Archives;* Theophile Guillet, Théophile de Laage, conseillers généraux; MM. Imber de La Tour, Levoy, Pinasseau, Henri Drilhon, Rullier, Jules Guillet, Gabriel Audiat, Louis Planty, Babinot, Marcel Pélisson, Edmond Maguier, Lucien Foucaud, Joseph Beineux, l'abbé Gellé, Arthur Bonnet, le baron Audet, maire d'Ecurat; Charrier, maire de Plassay; Giraudias, conseiller d'arrondissement.

Au dessert, M. Audiat porta un toast qui mériterait d'être reproduit *in extenso :*

" C'était l'usage de nos aïeux communs, dit-il, au temps de Champlain : en signe de paix et d'alliance avec les sauvages Iroquois, Hurons et Algonkins, on fumait le petun dans un calumet.

" Sur cette terre féconde en prodige de la Nouvelle-France, les sauvages sont devenus des civilisés; les Saintongeois de

là-bas se nomment Canadiens, et sont restés Français comme nous. Le petun a un autre nom, mais on le fume toujours ; fumons donc, comme nos pères, le calumet de la fraternité ; fumons... dans un instant. Mais auparavant buvons de ces vins généreux, moins généreux que ceux qui nous les ont offerts (1), et aussi de cette fine liqueur que les marins de Brouage, les pionniers de l'Ohio ou les pêcheurs du Saint-Laurent connaissaient peu, et qui nous donne la joie de pouvoir dire :

Bon Français, quand je vois mon verre,
Plein d'un *cognac, liquide feu,*
Je songe, en remerciant Dieu
Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre.

" Buvons-le donc à la santé... Messieurs, les absents ont tort... surtout de n'être pas venu. Voilà pourquoi je propose de boire à la santé de M. Chapleau. Qu'un télégramme parte pour lui dire nos profonds regrets de son absence et nos souhaits pour son prompt rétablissement. (*Bravos*). Je bois à vous, Mesdames, dont la présence, mieux que ces fleurs et ces feuillages, donne vraiment un air de fête à cette réunion fraternelle. Je bois à M. Fabre qui représente ici le Canada. Il dira à nos frères d'outre-mer nos sentiments d'affection. Mais en attendant, envoyons à l'instant même, par-delà les mers, un salut aux Français d'Amérique, une cordiale poignée de main à travers l'Atlantique ; qu'un télégramme leur dise que les descendants de Champlain, Canadiens et Saintongeois, réunis dans un banquet amical, pensent à ceux qui sont restés là-bas ".

M. Fabre répond à ce toast et propose ensuite le suivant :

" Mais ici, en ce jour, où Saintes et Québec à travers les

(1) Et comme on lui demandaient des noms : " Les noms, les noms " ! le président, qui seul possédait le secret, a répondu : " Ne me forcez pas à commettre une indiscrétion. M. Niox et M. Guillet m'ont absolument défendu de les nommer. Je ne puis vous en dire davantage ".

mers se tendent la main et s'inclinent ensemble sur la tombe de Champlain, il n'y a place que pour le culte du passé. Ce passé est notre patrimoine commun, et c'est tourné vers lui que j'unis en seul toast : Champlain, Québec et Saintes ".

D'autres santés furent proposées par le colonel Gaschet, M. Planty, le baron Oudet, le marquis Elie de Dompierre, le comte Anatole de Brémond d'Ars.

Dans l'après-midi, conférence de M. Fabrien Lucchini ; réception à l'hôtel de ville, où de nouveaux discours furent prononcés. Le soir, séance littéraire et musicale dans l'ancien palais de justice. La salle était splendidement décorée d'inscriptions, de portraits, de devises, d'armes, etc. Il y eût encore plusieurs discours et à onze heures et quart les fêtes de Saintes étaient terminées, laissant dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté un ineffaçable souvenir.

Avant de clore ce court compte rendu, nous tenons à enregistrer ici l'expression de notre éternelle reconnaissance à nos cousins saintongeois. Ils ont contribué leur large part dans les fêtes que nous célébrons aujourd'hui en l'honneur du fondateur de notre ville, et ils ont, si nous pouvons nous exprimer ainsi, une hypothèque sur la jolie statue de Champlain qui s'élève maintenant, à Québec, à l'endroit où était bâtie l' " Abitation de Québec ", où Champlain est décédé le 25 décembre 1635.

R. R.

HOUNEUR AU SAINTONJHOUÊ D'AMÉRIQUE [1]

Deipeû qu'à-l-eit brr'jhouèse en Aljher et Tuni,
La France dan l'Afrique a coume ine rallonjhe,
In empeû, quoué ! Dieh beun ! la Saintonjhe et l'Aunî
N'en avant ine étant au mein dî foué pu lonjhe
Qu'o l-eit la France, au mein dî foué bein larjhe oûtan.
—Pâ possib'ye ! Su thieu-t-o me faut ine esp'yique :
Thieû péyî, voure eit-î ?—Jhe m'en vâ tout contan
Vou la bayé. Trr'ché, s'ou pieit, dan l'Amérique,
Et sonjhé seureman aû poume de *rené*.
—Ah ! vou m'en deiré tan qu'o faut bein deviné :
Jhe voué que vous parlé, Dieu marcit à voû pomme,
Din péyi, c'eist bein loin, bein loin d'ithi, qu'on nomme
Le Canada.—Tout jhuste ! et lei j'hen, deû sû trouê,
Z-y sont neissut, qu'on dit, de paran saintonj'houê.
A trouê sièque bientoû, l-eû pepé, z-a-l-eû teite
Le marquî de Champiain, in célèbre marin,
Néneissut à Brouajhe, ardit et piein d'entrain,
Travrr'siyan la mer, et, malgré la tempête,
Devaliyan deû cen au péyî dei-z-Huron.
Tout prr'mié, prr' se mette à l'abrit, noû luron
La-bâ couminciyan prr' bâtit ine ville
Qu'i noumiyan Québec. I sont souessante mille
Anent ; dan le péyî i coutan prr' miyon
Créyé-vou qu'o-n-en fait dei tetan, dei tonton ?
Créyé-vou qu'o-n-en fait dei cousin, dei cousine,
Que jhe que neûsson pâ, mei thi nou-z-aiman beun ?
Lei vouéron-jhi jhamei ?—Bein d'azer, jh'émajhine ;
Mei thi sait ? à dei foué : n-on det jhuré de reun.
Comb' de choûse arrivan souvan san qu'on-z-y conte.
—Jhusteman ! n'eit aoî qu'o-l-eit coume en lei conte

(1) Nous reproduisons, sûr qu'elle sera appréciée de nos lecteurs, cette poésie en patois saintongeois, et nous en donnons la traduction en regard. Les deux textes permettront de faire un rapprochement entre le langage de nos paysans, quelques-unes de leurs expressions et la prononciation qu'ils leur donnent souvent, et le patois saintongeois. Nous avons conservé, dans nos campagnes,

HOMMAGE AUX SAINTONGEOIS D'AMÉRIQUE [1]

Depuis qu'elle est maîtresse à Alger et Tunis,
La France a en Afrique comme une rallonge,
Une greffe, quoi ! Eh bien ! la Saintonge et l'Aunis
En ont une aussi au moins dix fois plus longue
Que n'est la France, au moins dix fois large autant.
—Pas possible ! Là-dessus il me faut une explication :
Ce pays, où est-il ?—Je m'en vais tout de suite
Vous la donner. Cherchez, s'il vous plaît, en Amérique,
Et pensez seulement aux pommes reinettes.
—Ah ! vous m'en direz tant, qu'il faut bien deviner :
Je vois que vous parlez, grâce à vos pommes,
D'un pays qui est bien loin, bien loin d'ici, qu'on nomme
Le Canada.—Tout juste, et les gens, deux sur trois,
Y sont nés, dit on, de parents saintongeois.
Il y aura trois siècles bientôt, leurs aïeux, à leur tête
Le marquis de Champlain, un célèbre marin,
Natif de Brouage, hardi et plein d'entrain,
Traversèrent la mer, et malgré la tempête
Débarquèrent deux cents aux pays des Hurons.
Tout d'abord, pour se mettre à l'abri, nos lurons
Là-bas commencèrent par bâtir une ville
Qu'ils nommèrent Québec. Ils sont soixante mille
Aujourd'hui ; dans le pays ils comptent par millions :
Croyez-vous que cela en fait des tantes, des oncles ?
Croyez-vous que cela en fait des cousins, des cousines
Que nous ne connaissons pas, mais qui nous aiment bien ?
Les verrons-nous jamais ?—Ce sera bien hasard, j'imagine ;
Mais qui sait ? peut-être : on ne doit jurer de rien.
Combien de choses arrivent souvent sans qu'on y compte.
—Justement ! il me semble que c'est comme dans les contes

---

plusieurs expressions que nous appelons ici des archaïsmes et qui cependant sont usitées dans la Saintonge et l'Aunis. Cette pièce est tout à fait caractéristique dans sa simplicité, elle reflète avec fidélité la bonhommie du paysan : on dirait qu'elle a été écrite par un paysan poète comme on en rencontrait dans nos campagnes il n'y a pas bien longtemps encore.

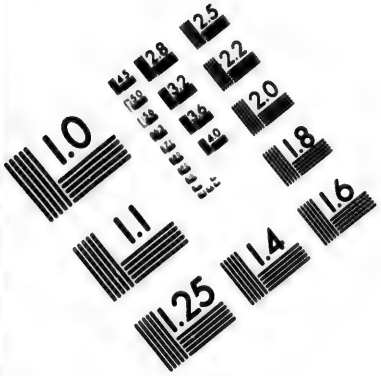

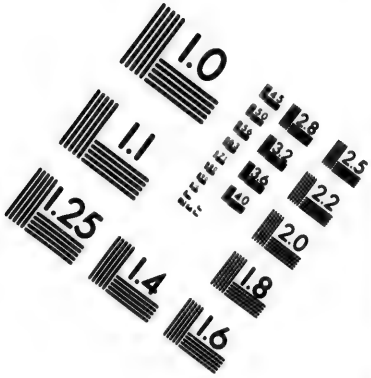

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

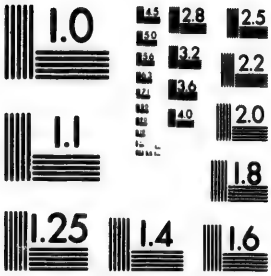

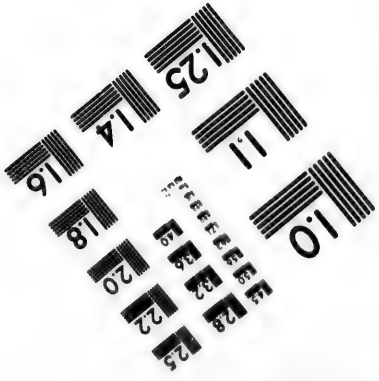

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

Que me paure memé définte me contait,
Quant jh'étî qu'in drôlat—la peî set à soun âme !—
Daute foué, se pareit que quante n-on souettait
Thieûque choûse, la fée, ine belle madame,
Cougnait la sole avec ine bayette en or,
Et crac ! o-l-était là coume prr'in ressor.
Dieh beun ! anent que célébron la gu'youère
De thieû vayan tonton, grand houme dan l'histouère,
C'est enfin, à bon dret, en son péyî feité,
La boune fée o-l-eit, dieh !... noute souciété.
A sa voûê vîte l'in dei pu grand prr'sounajhe
De thieû péyî, trr'jhou si cher à noute thieur,
Accourt'vec sa famiye, en nous fasan l'houneur
D'accepté de la feite étout le patrounajhe
Grand eit nout piésit, que s'éjhon dei brr'jhoué
Au biâ langajhe, ou bein dei simp'ye villajhouê
Thi parlan, boune jheu ! in jhargon de campagne.
Mei, de fait, ine idée en thieû mouman me gagne :
I comprr'nan, bein sûr, encouer le saintonjhouê
Peusque dan grand tonton o-l-était le langhage.
Dieh beun ! honneur, honneur à-z-eû ! Coume le gajhe
De noutre boun accueil et de noû sentiman
En noute vieû jhargon z-eû fei mon comp'yiman.

PIERRE MARCUT.

Que ma pauvre grand'mère défunte me contait,
Quand je n'étais qu'un petit enfant—que la paix soit à son âme !—
Autrefois, il paraît que quand on souhaitait
Quelque chose, la fée, une belle dame,
Frappait le sol avec une baquette en or,
Et crac ! c'était comme un ressort.
Eh bien ! aujourd'hui que nous célébrons la gloire
De ce vaillant oncle, grand homme dans l'histoire,
Qui est enfin, à bon droit, dans notre pays fêté,
La bonne fée, c'est, eh !... notre société.
A sa voix vite l'un des plus grands personnages
De ce pays, toujours si cher à notre cœur,
Accourt avec sa famille, en nous faisant l'honneur
D'accepter de la fête aussi le patronage.
Grand est notre plaisir, que nous soyons des bourgeois
Au beau langage, ou bien de simples villageois
Qui ne parlent, hélas ! qu'un jargon de campagne,
Mais, au fait, une idée en ce moment me gagne :
Ils comprennent assurément encore le saintongeois,
Puisque du grand-oncle c'était le langage.
Eh bien ! honneur, honneur à eux ! Comme le gage
De notre bon accueil et de nos sentiments
En notre vieux patois je leur rends mes hommages.

MARCEL PELLISSON.

UN TOAST À LA MÉMOIRE DE CHAMPLAIN

RÉPONSE PAR D'ARCY McGEE

Discours prononcé par l'honorable D'Arcy McGee, le 29 août 1862, devant la Société Historique du Maine, à Fort-Popham, Etats-Unis, en réponse au *toast* suivant :

" *La mémoire du sieur de Champlain*, le hardi navigateur et l'homme d'Etat accompli ; le premier qui ait exploré et indiqué les limites de ces rives ; dont les plans d'Empire, plus vastes et plus judicieux qu'aucuns de ce temps, n'ont pas été couronnés de succès à cause de l'esprit étroit de son souverain qui a laissé les rives atlantiques de la Nouvelle-Angleterre tomber aux mains de ses rivaux, changeant par là l'histoire du Nouveau-Monde ".

M. le Président,

Laissez-moi vous assurer, ainsi qu'aux Messieurs de la Société Historique du Maine, qui m'ont fait l'honneur de m'inviter ici, que je regarde comme un très grand privilège d'assister et de participer à la cérémonie instructive et rétributive de ce jour. Cette péninsule de Sabino doit devenir, si elle ne l'est pas déjà, une terre classique, et, ce 29 août, la véritable ère de l'établissement de notre langue et de notre race sur ce continent, un des fastes les plus chers au peuple de l'Amérique du Nord parlant la langue anglaise. Cette cérémonie intéresse autant les colonies encore anglaises que les citoyens du Maine, et je dois répéter en votre présence combien je suis heureux d'avoir pu prendre part à la première, mais, j'en suis convaincu, la première d'une interminable série de telles célébrations. Je serais bien peu sensible, monsieur, à la bienveillance avec laquelle j'ai été présenté si cordialement à cette assemblée, si je ne la reconnaissais pas personnellement ; et je serais, je crois, indigne de la position

que j'occupe comme membre du gouvernement canadien, si je ne ressentais encore plus l'honneur que vous avez fait au Canada en rappelant la mémoire de son premier gouverneur et capitaine général, le sieur de Champlain.

Ce célèbre personnage est, en vérité, non seulement par la date, mais par la conception de ses vues, la hardiesse de ses projets et la célébrité de sa carrière individuelle, le premier homme d'Etat du Canada ; il n'est pas un seul homme ayant des prétentions au caractère d'homme d'Etat canadien qui puisse ne pas se regarder comme honoré, fier, lorsque le nom de Champlain est prononcé, publiquement ou privément, en sa présence. Nous ne craignons nullement pour la réputation de notre grand fondateur : elle peut défier les témoignages et les recherches historiques les plus sévères ; nous ne craignons nullement que sa véritable grandeur soit abaissée par une comparaison avec le reste des chefs de l'Atlantique—les chefs du grand Océan—dont nous avons déjà entendu si éloquement mentionner le caractère chevaleresque. Nous, Canadiens, nous désirons ardemment qu'il soit mieux connu—bien connu—et vous me permettrez peut-être, M. le Président, d'esquisser quelques-uns des traits de la carrière, d'indiquer quelques-uns des traits de caractère, qui nous rendent pour toujours glorieux le nom et la mémoire du sieur de Champlain.

De tous les traits de la vie de notre fondateur, ce que nous admirons le plus, c'est cette grande qualité de tous les hommes éminents—son indomptable fermeté ; et ce que nous estimons le plus ensuite, c'est l'étonnante souplesse et les ressources de l'homme. Officier de marine, il voyagea d'abord aux Indes Orientales et au Mexique, écrivit un mémoire, récemment découvert à Dieppe, et le fit publier tant en France qu'en Angleterre. Dans ce mémoire, il invoquait, entre autres choses, une communication artificielle entre les

océans Atlantique et Pacifique. Nous le suivons du tillac de son navire aux comptoirs des marchands de Rouen et de Saint-Malo, qui lui confièrent pour la première fois en 1608 la surintendance d'une entreprise commerciale dont le Canada était le champ. Du service des marchands de Rouen, de Dieppe et de Saint-Malo, il passa au service de son souverain : Henri IV. Pendant plusieurs années nous trouvons son pavillon sillonnant en tous sens cette côte rocailleuse, sur laquelle nous sommes maintenant assemblés, depuis Port-Royal jusqu'à la baie de Massachusetts. Toutes les fois que nous ne le trouvons pas ici, nous pouvons être assurés qu'il s'est avancé dans l'intérieur, qu'il flotte à Québec, à Montréal ou dans les environs des sources de l'Hudson ou du Mohawk. Nous verrons ce souple navigateur devenir successivement fondateur de cités, négociateur de traités avec les tribus barbares, auteur et découvreur.

Comme découvreur, il a été le premier Européen qui ait remonté le Richelieu qu'il nomma ainsi en l'honneur du protecteur de ses dernières années—le tout-puissant cardinal. Le premier il traversa ce magnifique lac (qui vous appartient maintenant tout entier) qui a rendu son nom si familier aux Américains ; le premier, il remonta la grande rivière centrale, l'Outaouais, jusqu'à Nipissing, et il découvrit le premier ce qu'il appelle à juste titre " la mer aux eaux fraîches ", le lac Ontario. Comme découvreur américain, il est donc au premier rang ; tandis que, comme colonisateur, sa réputation s'appuie sur la fondation durable de Québec et sur son projet—extraordinaire pour le temps—d'unir l'Atlantique au Pacifique par des canaux artificiels de communication. Quant à sa législation, on n'a pas encore découvert, et on ne le découvrira peut-être jamais, les ordonnances qu'on sait qu'il a promulguées ; mais comme auteur, il est connu par le récit de ses transactions dans la Nouvelle-France, le récit de son

voyage au Mexique, son traité sur la navigation et quelques autres écrits. Comme diplomate, il est connu par les alliances franco-indiennes qu'il cimenta et qui durèrent cent cinquante ans sur ce continent et qui exercèrent une si puissante influence non seulement sur les affaires américaines, mais encore sur les affaires européennes. C'est encore grâce à lui surtout que le Canada, l'Acadie et le Cap Breton furent réclamés par la France et lui furent rendus en vertu du traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632. Quant aux qualités morales, notre fondateur était brave presque jusqu'à la témérité. Il se serait enfoncé, avec un seul compagnon européen, au milieu des sauvages ennemis, et plus d'une fois son excès de confiance et de courage mirent sa vie en danger. Il était éminemment sociable dans ses habitudes, comme le prouve son ordre du *bon temps*, dans lequel chacun de ses associés était un jour l'hôte de tous ses camarades et commandait, à son tour, dans ces agréables rencontres que nous n'avons connues ici que par de légères escarmouches. Il était ardent comme un aventurier et il avait l'abnégation d'un héros. Il servit sous De Monts qui lui succéda pendant quelque temps, avec autant d'ardeur que s'il eût travaillé pour lui-même, et il finit par se faire un ami de son rival. Comme Colomb et plusieurs autres, il vit la révolte et l'assassinat éclater parmi ses partisans mécontents, mais il triompha des mauvaises passions des hommes aussi complètement qu'il triompha de l'Océan et du désert.

Vivant au milieu de différents caractères et de nations diverses, il atteignit les limites de l'expérience humaine. Un jour il dressait des plans d'agrandissement politique pour Henri IV et Richelieu ; l'autre jour il faisait des plans de campagnes avec les chefs Hurons et les braves Algonquins. Il réunissait, au plus haut degré, les facultés de l'action et de la réflexion, et comme tous les esprits éminemment pro-

fonds, ses paroles longtemps pesées en secret étaient souvent dignes de passer pour des maximes, et quelques-unes d'entre elles feraient les plus belles inscriptions qu'on put graver sur son monument.

Lorsque les marchands de Québec murmuraient à cause des dépenses qu'allaient entraîner les travaux de fortifications de cette place, il disait : " Il vaut mieux ne pas obéir aux passions des hommes ; elles ne durent qu'un moment ; il est de notre devoir de regarder l'avenir ". Avec son amour pour la bonne camaraderie, il était, ce qui paraît à quelques-uns incompatible, religieux sincèrement et jusqu'à l'enthousiasme ; voici deux de ses maximes : " Le salut d'une âme est de plus de valeur que la conquête d'un empire ", et " les rois ne doivent songer à étendre leur autorité sur les nations idolâtres que dans le but de les soumettre à Jésus-Christ ".

Tels sont, en peu de mots, M. le président, les qualités de l'homme que vous avez voulu honorer, et je laisse à cette assemblée le soin de dire si dans tout ce qui constitue la véritable grandeur, le premier gouverneur et capitaine général du Canada peut redouter une comparaison avec tout autre membre de cette poignée de héros qui fondèrent et modelèrent nos Etats de l'Amérique du Nord. Conservez tous leurs noms honorés ; énumérez leurs principaux actes ; que chaque commune assigne aux siens son tribut d'éloquente et respectueuse mémoire ; mais parmi eux, du Nord et du Sud, il ne sera pas assigné une place secondaire au sieur de Champlain.

M. le président, votre excellence a ajouté au sentiment exprimé en l'honneur de Champlain une allusion au différent résultat des politiques coloniales française et anglaise ; vous vous attendez probablement à ce que je fasse sur ce sujet une

observation ou deux avant de reprendre mon siège. Le projet de Champlain était originairement, sans doute, de faire de cette côte de l'Atlantique la base de la puissance française dans le Nouveau Monde. Son gouvernement réclamait le continent, vers le Sud, jusqu'à la 40me parallèle, qui, comme vous le savez, passe sur l'Ohio, la Pensylvanie et l'Illinois, tandis que l'Angleterre réclamait en allant vers le Nord jusqu'à la 45me qui coupe la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

La France soutint longtemps et avec zèle par le moyen de la diplomatie ses droits à la possession du pays compris entre ces cinq parallèles, mais ces prétentions ne furent jamais affirmées pratiquement, excepté sur les 44me et 45me, par la colonisation. Je ne suis pas préparé à discuter l'avancé que l'abandon pratique, par la France, des côtes découvertes par ses hardis navigateurs, au sud de la 45me parallèle, peut avoir changé, comme vous dites, "les destinées du Nouveau-Monde". Cela peut être ; il se peut aussi que nous ne soyons pas encore arrivés à l'époque où nous puissions parler positivement du résultat permanent ; car la divine Providence meut son orbitre par des courbes longues et insensibles dont les hommes même les plus clairvoyants ne peuvent voir, dans leur temps, qu'une très petite section. Mais, pour le passé, nous savons que la puissance française, sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, était pratiquement basée sur le Saint-Laurent, avec une tendance vers le Sud, plutôt que sur l'Atlantique avec une tendance vers l'Ouest. Je ne veux pas f[illegible] ici allusion à toutes les conséquences de ce grand chan[illegible] n[illegible] plan et de politique, car cela m'entraînerait sur un[illegible]ain où je ne veux pas aller— dans des rivalités internationales non encore assoupies.

Je me permettrai seulement de mettre en doute que cette influence française, telle que développée dans sa religion

catholique romaine, sa loi romaine et son prestige historique, ait jamais été réellement limitée au Canada ou réellement étouffée, par la chute de Québec, comme on le dit généralement. On est surpris de voir, par les records coloniaux de la période d'un siècle et quart qui sépare la mort de Champlain de celle de Montcalm, quel rôle important a joué cette poignée de colons français dans les affaires de l'Amérique du Nord. En 1629, Champlain aurait pu emmener tous ses colons dans un " seul navire " ; plus de cent ans après, ils étaient portés à 65,000 âmes ; durant la guerre de Sept ans, ils n'étaient, selon M. Bancroft, " qu'un contre quatorze " colons anglais. La part que jouèrent les Canadiens dans la guerre, sous les rois français, était disproportionnée à leur nombre ; c'était une part glorieuse mais prodigue ; elle laissa leur pays exposé à une disette périodique, sans force, sans commerce, sans liberté politique. Ils étaient gouvernés par une politique strictement martiale dans tout, et quoique Richelieu, Colbert, de la Galissonnière et autres hommes éminents vissent, dans leur " Nouvelle-France ", de grands avantages commerciaux, la politique qui prévalut, surtout sous Louis XIV et sous Louis XV, fut de rendre et de conserver le Canada comme une simple colonie militaire. Il est instructif de voir un homme d'une aussi haute intelligence que Montcalm justifier cette politique dans ses dépêches au président de Molé, à la veille même de la reddition de Québec. A son opinion, on ne devait pas permettre aux Canadiens d'établir des manufactures, de peur qu'ils ne devinssent ingouvernables comme les colons anglais, mais au contraire on devait les garder sous la politique martiale afin qu'ils pussent servir les intérêts de la France dans ses guerres transatlantiques avec l'Angleterre.

Telle était la politique qui tomba à Québec avec son dernier gouverneur et capitaine général français, et, je n'ai pas besoin de le dire, c'est une politique que pas un Canadien

CHAMPLAIN
1603.QVEBEC.1896

ne se rappelle autrement qu'avec un sentiment de regret et de désapprobation. Cent ans se sont écoulés depuis que la lutte internationale, à laquelle vous avez fait allusion, s'est consommée à Québec, et aujourd'hui, le Canada, sous le sceptre doux et équitable de son quatrième souverain anglais, peut montrer des trophées de son progrès pacifique, non moins glorieux et plus utile qu'aucun de ceux qu'ont élevés nos prédécesseurs qui étaients sujets des rois français. La population parlant la langue française qui, de 1608 à 1760, n'avait pas atteint 100,000 âmes, s'est portée à 880,000, de 1750 à 1860. Le Haut-Canada, désert lorsque Champlain le trouva, a une population excédant celle du Massachusetts, d'aussi bons agriculteurs qui aient jamais creusé le sol de la terre. Si le Canada français regarde avec un juste orgueil son ancien champ de bataille, le Canada anglais ne regarde pas avec moins de plaisir ses champs de riches moissons ; si l'ancien régime est représenté par les fortes murailles de Québec, on peut voir le monument de la nouvelle ère dans le grand pont qui, jeté sur le Saint-Laurent à quelque distance de la ville que je représente, et dont chacun de ses vingt-quatre piliers peut faire, pendant des heures, l'admiration de chaque voyageur qui passe sur l'aile de la vapeur dans son tube retentissant, en route de l'Atlantique pour l'Ouest.

Permettez-moi, M. le président, en terminant, de vous assurer que j'ai entendu avec beaucoup de plaisir les discours prononcés aujourd'hui, spécialement celui de mon vieux et estimé ami (l'honorable M. Poor). Je suis convaincu que les sentiments exprimés ici, à l'embouchure du Kennébec, dans le Maine, arriveront en Angleterre et montreront à nos amis anglais que le peuple américain, sans se laisser mouvoir par aucun motif d'égoïsme, peut rendre pleine et entière justice aux meilleures qualités du caractère anglais. Je suis sûr que

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS IL Y A CENT ANS (1798)

A.—Le Château Saint-Louis, reconstruit par Frontenac en 1694-98. *Détruit par un incendie en* 1834.

B.—Le magasin des poudres, construit par Denonville en 1685. *Démoli en* 1892.

C.—Les murs de l'enceinte agrandie du fort Saint-Louis, construits par Frontenac en 1693. *Dernière portion démolie en* 1854.

D.—Le Château Haldimand, construit en 1784-87. *Démoli en* 1892.

.....*Les lignes pointillées indiquent approximativement le fort Saint-Louis, tel que reconstruit par Champlain en* 1626, " *selon l'assiette du lieu*".

*** *L'écu de la vieille France indique l'endroit où s'élève le monument Champlain, qui doit être inauguré le* 15 *septembre* 1898.

ERNEST GAGNON.

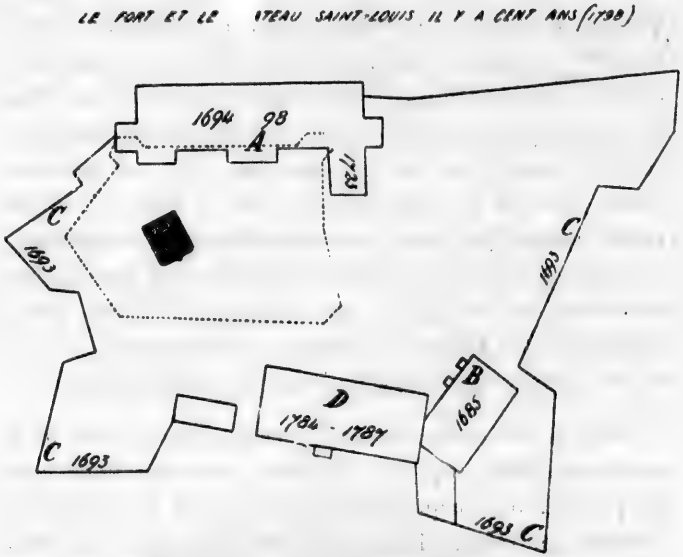

VIDE : *Le Fort Saint-Louis et l'Emplacement du Monument-Champlain, page* **117**.

vous n'avez pensé à rien moins qu'à faire de cette commémoration historique une affaire politique, et certainement je n'aurais pu me donner le plaisir de venir ici, si j'avais cru à l'existence d'une telle intention—mais après toutes les paroles amères qui ont été échangées entre l'Angleterre et l'Amérique, je suis convaincu que cette solennelle reconnaissance d'affiliation nationale, faite en un lieu aussi mémorable que l'est Fort-Popham, et dans un esprit si cordial, doit avoir un effet curatif et heureux. Nous avons siégé sous votre autorité, M. le président, dans la Haute Cour de la Prospérité—nous avons réveillé nos ancêtres de leurs tombeaux—nous les avons loués et blâmés—sans, j'en suis persuadé, violer la vérité ou faire des injustices aux morts : car les morts, comme les vivants, ont leurs droits : une injustice qui les frappe est la plus grande des injustices—et des louanges non méritées à ceux qui en sont indignes est le plus grande injure faite aux hommes vertueux et méritoires qui ont joué un rôle dans les grands événements des anciens temps.

Lorsque nous quitterons cette place, nous descendrons du monde méditatif du passé pour nous mêler au monde actif du présent, où chaque homme doit porter son fardeau et défendre son poste. Laissez-moi dire pour moi-même, M. le président, et je crois que je puis ajouter que j'exprime en cela le sentiment général de mes compatriotes du Canada, laissez-moi dire qu'en face des circonstances extraordinaires qui se sont élevées pour vous, et aussi pour nous, dans l'Amérique du Nord, il n'y a en Canada aucun autre sentiment que celui d'une profonde et sincère sympathie et amitié envers les Etats-Unis. Comme hommes loyaux à nos propres institutions, nous honorons la loyauté partout; comme hommes libres, nous sommes intéressés à tous les Etats libres ; comme voisins, nous sommes spécialement intéressés à votre paix, à votre prospérité, à votre bonheur. Nous désirons échanger

tout avec vous excepté l'injustice et les mauvais procédés. Non seulement comme Canadien, mais comme étant originairement un émigrant irlandais sur ces rivages, et ayant un si grand nombre de mes compatriotes résidant parmi vous, je ne cesserai de faire des vœux pour que votre peuple hospitalier puisse toujours trouver dans le futur, comme il a toujours trouvé dans le passé, des hommes braves pour le conduire aux bâtailles, des hommes sages pour le guider de leurs conseils, et des hommes éloquents, comme mon honorable ami qui est là (l'honorable John-A. Poor), pour célébrer ses exploits et sa sagesse de génération en génération.

Vol. III Aug. and Sept.—1898.—Aout et Sept. Nos. 28-29.

LE COURRIER DU LIVRE

CANADIANA :

PUBLISHED MONTHLY

IN

FRENCH AND ENGLISH

CANADIAN HISTORY, ARCHÆOLOGY, BIBLIOGRAPHY, NUMISMATIC, PHILATELY AND GENEALOGY

OFFICIAL ORGAN

OF THE

Literary and Historical Society of Quebec

(*Founded in* 1824)

PUBLIE MENSUELLEMENT

EN

ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, BIBLIOGRAPHIE, NUMISMATIQUE, PHILATELIE ET GENEALOGIE CANADIENNES

ORGANE OFFICIEL

DE LA

Société Littéraire et Historique de Québec

Fondée en 1824)

Director. — RAOUL RENAULT. — Directeur

QUÉBEC

RAOUL RENAULT

Directeur-propriétaire

1898

A. - J. CARON

Marchand de Chaussures,

de Valises, etc.

58, rue St-Jean

Téléphone 752

- - - QUEBEC - - -

Le Courrier du Canada

ORGANE DU PARTI CONSERVATEUR

L'hon. Thomas Chapais, C. L., Directeur-Proprietaire

DEUX EDITIONS PAR JOUR

Contenant des reproductions de France, les dernières dépêches du pays et de l'étranger, les dernières nouvelles de la ville et de la campagne.

Défend avec énergie les grands principes sociaux et religieux.

Les feuilletons sont toujours de la plus irréprochable moralité, choisis parmi les œuvres des meilleurs écrivains.

Le COURRIER DU CANADA est reçu et lu tout particulièrement dans les classes aisées.

Prix de l'abonnement :

Par année - - - - - - - - - - - $3.00
Pour 4 mois - - - - - - - - - - - 1.00
Pour 1 mois - - - - - - - - - - - 0.25

(Payable d'avance)

L'Administration du COURRIER,

30, rue de la Fabrique, Québec.

Geo. Tanguay

Farine,

Grain,

Lard,

Poisson, Etc.

Magasins : 33 et 35, 34 et 36, St-André ;
Quais : rues Dalhousie et St-André

Bureau : 48, rue Saint-Paul, Quebec, Canada

ABONNEMENT :
UN AN - $2.50
6 MOIS - 1.25

Le Samedi

En vente partout
Le numéro, 5 cts

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

Litteraire — Humoristique — Artistique et Social

ORGANE DU FOYER CANADIEN

Redacteur, Louis Perron.

LE SAMEDI est le plus intéressant, le plus complet, le plus moral, le plus varié et le moins cher de tous les journaux hebdomadaires illustrés des deux continents.

C'est le seul qui donne 32 pages, grand format, pour 5 cents.

LE SAMEDI contient chaque semaine :

Pensées, Proverbes, Bons mots, Récolte des journaux humoristiques du monde entier, Chefs-d'œuvre poétiques et littéraires, Instantanés, Poésies, Articles inédits et reproductions des meilleurs écrivains, Nouvelles illustrées, Modes parisiennes, Chronique universelle illustrée, Variétés et informations, 2 Morceaux de musique inédits, Feuilleton illustré, Recettes utiles, 2 Patrons-primes aux lectrices, Casse-tête chinois hebdomadaire avec 5 primes en argent. Nombreuses gravures d'art et illustrations très soignées.

Poirier, Bessette & Cie,
Editeurs-Proprietaires.

516, rue Craig, Montreal.

P. Langlais & Cie

Marchands de Chaussures

Marchands de Chaussures

199, Rue Saint-Joseph

ST-ROCH, QUEBEC

The Old Book Buyer's Guide

A Monthly Journal devoted to Old Books and Antiquarian research

Subscription : $1.00 per year

G. Y. JORDAN,
John R. INSCHO,
Editors and Publishers.

Office of Publication :
250 RACE Street,
Philadelphia, Pa.

Old Book Collectors, Autograph Hunters, Book Plate Searchers, and Print Collectors will find in **The Old Book Buyer's Guide** a valuable assistant. It circulates throughout the world. It has an **Exchange** and **Want Department**; also **Notes and Queries.**

Read what is said of the first number :

"Well and ably edited."—PHILADELPHIA TIMES.

"'The Pleasures of Book Hunting' is the title of an extremely interesting article in the "Old Book Buyer's Guide" for June."—PHILADELPHIA INQUIRER.

The Old Book Buyer's Guide,

250 RACE ST., PHILADELPHIA, Pa.

F. X. LÉVEILLÉ

FERBLANTIER - PLOMBIER

Travaux de plomberie, posage de fournaises de toutes sortes, réparations, etc., exécutés promptement. — Satisfaction garantie.

☞ *Une visite est sollicitée* ☜

47, rue Buade, Québec

L'ÉVÉNEMENT

Journal Populaire à Trois Éditions Par Jour

CONTENANT TOUTES LES NOUVELLES EUROPEENNES, AMERICAINES ET CANADIENNES, AINSI QU'UNE REVUE QUOTIDIENNE DES EVENEMENTS RELIGIEUX POLITIQUES ET SOCIAUX DU CANADA

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Par annee, $3.00; pour 4 mois, $1.00; pour 1 mois, 25 cents

L.-J. Demers & Frère,

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

30, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

J. E. Martineau

MARCHAND DE QUINCAILLERIES

En gros et en détail

ENSEIGNE DE LA BOUILLOIRE

135, Rue Saint-Joseph

Saint-Roch, Quebec

Fondé en 1866

"LE PIONNIER"

Le plus ancien journal français des Cantons de l'Est

Colonisation, Politique, Agriculture,
- - - Littérature, Annonces - - -

EDITEUR ET PROPRIETAIRE :

LA COMPAGNIE TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST

Bureaux et Ateliers } **Place du Marché** { *Sherbrooke, P. Q. Canada*

The Monthly Cumulative Book Index

The July number will contain :

An author and title index of books published in 1898, in one alphabet, as in sample entry below :

FLINT, Grover. Marching with Gomez: a war correspondent's field note book, kept during four months with the Cuban army. D. 290 p. $1.50. Mar. 98. Lamson.

Marching with Gomez. Flint, G. $1.50. Lamson.

Subject index of books published in 1898, arranged under 13 main heads which are subdivided as becomes necessary.

NATURAL SCIENCES

BOTANY

Living plants and their properties. Arthur, J. C., and MacDougal, D. T. $1.25. Morris & W., N. Y. Baker & T.

The August number will contain books published in July, 1898, and any found to have been omitted in July number.

The September number will contain books of July and August.

The October and December numbers will each contain a cumulated index of books of 1898 up to time of going to press.

Subscription price in United States, Canada and Mexico, per annum, $1.00; *Foreign Countries,* $1.50; *Single Numbers,* 10 *cts.*

Subscriptions may commence at any time and may be ordered direct.

THE CUMULATIVE BOOK INDEX,

Minneapolis, Minn.

U. S. A.

To save time is to lengthen life.

☞ You will find it to your interest to make inquiries about the

Quebec & Lake St. John Ry.

THE NEW ROUTE TO THE FAR-FAMED SAGUENAY

And the only rail line to the delightful summer resorts and fishing grounds north of Quebec, and to Lake St. John and Chicoutimi

— THROUGH THE —

◄CANADIAN ADIRONDACKS►

Trains connect at Chicoutimi with Saguenay Steamers for

Tadousac, Cacouna, Murray Bay, and Quebec.

A round trip unequalled in America, through matchless Forest, Mountain, River and Lake Scenery, down the majestic Saguenay by day-light and back to the Fortress City.

Touching at all the Beautiful Sea-side Resorts

On the Lower St. Lawrence, with their chain of Commodious Hotels.

Hotel Roberval, Lake St. John, has first-class accommodation for 300 Guests, and is run in connection with the *Island House*, at *Grand Discharge*, of Lake St. John, the Centre of the *Ouananiche* Fishing Grounds.

PARLOR AND SLEEPING CARS

Magnificent Scenery— ⁝⁝ ⁝⁝ —Beautiful Climate.

Apply to the Ticket Agents of all Principal Cities.
A beautifully illustrated Guide Book free on application.

ALEX. HARDY,
Gen. Pass. Agt., Quebec.

J. G. SCOTT,
Secy. & Manager.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, Québec.

AVIS !

Au Clergé et aux Communautés en particulier

Notre assortiment de pianos et d'harmoniums est au complet, nous venons justement de recevoir un harmonium qui est fait spécialement pour l'église. C'est l'instrument le plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour.

Nous sommes aussi représentants de plusieurs compagnies d'orgues des plus renommées, et sur demande nous pourrons fournir tous les devis et les prix de ces instruments.

Vu que nous faisons un commerce de gros et de détail très étendu, nous vendons tous ces instruments à des prix très réduits et avec de grandes facilités de paiement.

Nous faisons une spécialité de musique d'orgue et de musique en feuille pour pensionnat, etc.

Nous sommes aussi les seuls représentants de la célèbre machine à coudre *" New-Williams "* garantie pour dix ans.

Hudon, Paradis & Cie

93-95, rue Saint-Jean

Haute-Ville, Québec

Téléphone 331

POLYNICE OIL

- - CURES - -

Rheumatism, Lumbago, Neuralgia, Dyspepsia and Kindred Diseases

This new French Medical Discovery has been used with remarkable success in Bellevue Hospital, New York; Howard Hospital, Philadelphia; Maryland and John Hopkins University, Baltimore; and in various other hospitals in prominent cities.

Experiments made in the Hospital Civique:

It gives me pleasure, after having satisfied myself of the therapeutical efficacy of the Oil Polynice, to give it my conscientious endorsement.

I have assisted in various experiments which were made at the Hospital Civique, of which I am in charge at Montreal, the cases experimented on including rheumatism, dyspepsia, pneumonia, etc., and I must say in all sincerity that I was astonished on each occasion with the marvellous and prompt efficacy of this treatment, and with the radical cures which usually followed its employment.

I must further say that this oil, notwithstanding its power, has no deleterious effect in any of these cases.

(Signed), NAIRNE BLACKBURN,
Physician in chief to Hospital Civique, Montreal

What a Physician says:

John Hopkins University, Baltimore, April 5th.

"The experiments made here at the hospital with Polynice Oil, witnessed by me, having been very successful, I hereby recommend it in all cases of rheumatism."

(Signed), DR. F. L. ROGER.

POLYNICE OIL

Sent postpaid on receipt of price—**Fifty cents**—in money-order, by the famous French Specialist,

Dr. A. ALEXANDRE,

1218 G Street, N. W., Washington, D. C.

☞ **For sale everywhere.**

Le Magasin du Louvre

A. N. COTE, Prop.

Importer of Fancy and Staple Dry Goods. Specialty in Gens Furnishings. Tailoring on the premises.

27 St. JOHN Sreet., Opposite Palace Hill.—Telephone 338

A. GRENIER

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

Spécialité: Articles de choix

95-96, rue Saint-Jean, Quebec - - - Téléphone 241

Demandez les Tabacs et Cigares de . . .

JOS. COTÉ

ST-LOUIS $\frac{1}{10}$	5¢ le paquet.
CASINO	5¢ le paquet.
Côté Choice Mixt...	10¢ "
QUESNELLE	10¢ "

CIGARES

VENDOME.....	75¢ la boîte.
VIRGINIA LEAF.	75¢ la boîte.
ST-LOUIS.....	5¢
DOCTEUR	5¢
GOLDEN Flowers..	5¢
MY BEST.....	5¢

CAPITAL, à 10¢

JOS. COTÉ,

179, rue Saint-Joseph.

A. Guilbault, *Propriétaire.* Geo. Van Felson, *Gérant.*

V. & B.

Sporting Goods Co.

Importateurs de Bicycles, Articles de sport, Engins de pêche, etc.

FUSILS, CARABINES, AMMUNITIONS

Coutellerie et articles de fantaisie

11, rue St-JEAN

QUEBEC

Les Noces d'Or, brochure-souvenir publiée en 1892, lors des noces d'or de S. E. le Card. Taschereau et de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Articles historiques et gravures. Prix, 10 cts, par la malle, 12 cts.

Le Carnaval, journal-souvenir publié à l'occasion des fêtes carnavalesques à Québec. Articles historiques et gravures. Prix, 10 cts, par la malle, 12 cts. S'adresser à

Raoul Renault, *Québec.*

Téléphone 740

DUPLAIN & PAQUET

Epiceries generales. Poisson frais, Conserves.

Une spécialité de fruits, légumes, sucre st sirop d'érable, etc.

19, rue Saint-Jean, Quebec

LE MONDE ILLUSTRÉ

Qui ne connaît pas le MONDE ILLUSTRÉ, ce superbe journal si bien dénommé : le seul journal des familles canadiennes-françaises ? Sa place est bien à tous les foyers : il s'adresse aux parents, il encourage la jeunesse studieuse en reproduisant les travaux toujours bien pensés, souvent fort bien écrits, et des jeunes personnes et de nos charmants étudiants si exhubérants ; il n'oublie point ces jeunes qui étudient seuls, et les aide de tout son pouvoir. De magnifiques gravures rehaussent le texte. Tantôt ce sont des scènes, des paysages de notre beau Canada ; tantôt des monuments de nos villes ; tantôt enfin, des portraits de nos hommes les plus méritants, des arts, des sciences, de la littérature, du gouvernement. Chaque semaine, il résume les événements les plus importants, formant ainsi une réelle histoire du pays, que nos enfants consulteront avec fruit. Ses romans sont des plus choisis : aussi, peut-on mettre dans toutes les mains, sans la moindre crainte, ce beau journal.

Le Monde Illustré se publie 42, Place Jacques-Cartier, à Montréal.

Abonnement $3 par an.....6 mois, $1.50.....4 mois $1.

☞ *Demandez un numéro spécimen* ☜

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs même l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs, sont au nombre de 94 ; soit 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants: $2, $3, $4, $5, $10, $15, $25 et $50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances, tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

J.-EMILE ROY

. . . CHIMISTE . . .

Depositaire à Quebec des Medicaments et Toiles pour la cure à l'eau de Mgr Kneipp

Bandages herniaires de tous genres, notre spécialité

81-83-85, rue Saint-Jean, Québec

Commandes par la malle exécutées avec soin.

P. C. LACASSE

Opticien gradué

Grande variété de verres à lunettes et Pince-nez convenables à toutes les vues.

42, rue de la Fabrique, Québec

P. J. COTÉ

Un tailleur de 1ère classe est attaché à la maison.

Importateur de Nouveautés, Mercerie, Bonneterie, Gants, Dentelles et Broderies . . .

Tweeds Anglais, Ecossais et Francais.

Tapis et Prelarts, Rideaux et Portieres.

41-43, RUE BUADE

Haute-Ville, Quebec

(Vis-a-Vis la Basilique)

F.-X. MORENCY

Moulures,

Cadres,

Miroirs,

Articles de Fantaisie.

113, RUE ST-JOSEPH

St-Roch, Quebec.

Livres Neufs et d'Occasion

J'ai l'honneur d'informer les nombreux lecteurs du *Courrier du Livre* que je suis en position d'importer d'Europe et des Etats-Unis, à d'excellentes conditions, toute espèce de publications nouvelles ou anciennes. Mes relations étendues avec les principaux libraires et éditeurs de France, de Belgique et des Etats-Unis me permettent de faire ces importations à meilleur marché que tout autre.

J'ai toujours en mains un nombre considérable de livres de toutes sortes, neufs et d'occasion, anciens et nouveaux, et surtout de livres et brochures se rapportant à l'Amérique et particulièrement au Canada. Publications canadiennes d'occasion à 50 pour cent meilleur marché qu'en librairie. Livres rares et publications de luxe, livres religieux.

Je répondrai toujours avec plaisir à toutes demandes qui me seront faites au sujet de livres et de publications françaises et américaines.

Raoul Renault,

Quebec, Canada.

Boîte de Poste 142

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

95, RUE PRONY, Paris.

Cette publication paraît tous les mois en 16 pages d'impression, avec illustrations dans le texte reproduisant soit des Ex-Libris, soit des reliures remarquables. Les Archives sont une mine précieuse de renseignements très faciles à trouver par suite des trois tables qui paraissent dans le dernier numéro de chaque année.

Le tout réuni sous une couverture annuelle, avec titre en rouge et noir, forme un beau volume grand in-8.

ABONNEMENT : 19 francs 50 par an.

Un numéro spécimen est envoyé sur demande affranchie.

"LA PATRIE"

JOURNAL A NOUVELLES

Publié à 6, 8 et 16 Pages

Il publie toutes les dernières nouvelles politiques, télégraphiques, etc.

Publié par

La Cie de Publication de LA PATRIE,

77, 79 et 80, rue Saint-Jacques, Montréal.

L'INTERMÉDIAIRE

DES CHERCHEURS ET CURIEUX (Fondé en 1864)

Directeur littéraire : M. GIRARD DE RIALLE
Propriétaire-Gérante : Mme la générale IUNG

38, AVENUE DE WAGRAM.

Le système de QUESTIONS et de RÉPONSES sur lequel repose l' " Intermédiaire " est des plus simples, des plus utiles et des plus pratiques. Le but de l' "Intermédiaire" est en effet de prêter sa grande publicité au travailleur et au curieux embarrassés.

Parmi les littérateurs, érudits, gens du monde, professeurs, artistes, collectionneurs de tableaux et d'objets d'art, bibliophiles, amateurs d'estampes et d'autographes, archéologues, numismates, etc., il n'est pas un travailleur qui n'éprouve, à un moment donné, ses propres lumières épuisées, le besoin de recourir à la science d'autrui. Il a tout consulté autour de lui, ses amis, ses collections, la bibliothèque de sa ville, les sociétés savantes de sa région ; il a écrit nombre de lettres auxquelles on n'a pas daigné répondre ; il n'a pas obtenu les renseignements qu'il désirait. C'est ici qu'intervient l' " Intermédiaire ". Il accueille la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire ; il va frapper à la porte de tous les érudits, des correspondants autorisés qu'il possède en France comme à l'étranger, et dans l'un des numéros suivants, il apporte la solution tant attendue, aussi complète, aussi satisfaisante qu'on l'exige.

L' " Intermédiaire " paraît les 10, 20 et 30 de chaque mois. Chaque numéro est composé de QUARANTE-HUIT colonnes soigneusement imprimées en caractères elzéviriens. Le tout forme à la fin de chaque semestre, un élégant volume qui ne contient pas moins de MILLE colonnes, avec des TABLES destinées à faciliter les recherches.

ABONNEMENT : *Un an*, Etranger, 18 fr.—*Six mois*, Etranger, 10 fr.—*Trois mois*, Etranger, 6 fr.

Desirable and Scarce Books

HAWKIN'S PICTURE OF QUEBEC; with historical recollections. *Quebec: Printed for the Proprietor, by Neilson & Cowan,* 1834, sm. 8vo., New and elegant binding. $20.00

This little book, complete and in good condition is very scarce. One rather imperfect copy sold lately at auction for $12.00. Mr. Montpetit sold his copy $30.00. It is a book of real historical value.

GOVERNMENT PUBLICATIONS. A complete collection of the reports of all the different departments of the Canadian Federal Government, including the Debates, and reports of all commissions since the Confederation (1867) up to 1892. *Price and list upon application.*

CANADIANA. Monthly review published in English in 1889-90. *Montreal,* 1889-90. 2 vol. in one, cloth. $6.00

Very important and scarce. Contains historical information not to be had elsewhere. Had several distinguished contributors.

EDITS, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'Etat du roi, concernant le Canada. *Québec,* 1854-56. 3 vol. gr. in-8. $10.00

These three volumes contain the documentary history of Canada, and they must be on the shelves of every good Canadian library. They are scarce.

PROVINCIAL STATUTES of Lower Canada. *Quebec,* 1795-1805. 4 vol. 4to., boards. $15.00

The first 4 volumes of the Provincial Statutes of Lower Canada. I have also a duplicate copy of vol. I, price $5.00.

RABELAIS. Œuvres de Maître François Rabelais, publiés sous le titre de Faits et Dits du géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec la Prognostication pantagruélique, l'Epitre du Limousin, la Crême philosophale et deux Epîtres à deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes. Nouvelle édition où l'on a ajouté les Remarques historiques et critiques, sur tout l'ouvrage; le vrai Portrait de Rabelais; la carte du Chinonnois; le dessin de la Cave peinte; et les différentes vues de la Devinière, Métairie de l'Auteur. *A Amsterdam, chez Henri Bordesius,* 1711. 6 tomes en 4 vol. in-12, pleine reliure veau ancien, en bel état. $50.00

Cette édition de Rabelais était cataloguée, en juin 1895, par le libraire Rondeau, de Paris, sous le No. 2105, à 450 francs, soit $90.00.

GERMANY, &c. A Geographical, Historical, and Political Description of the Empire of **Germany, Holland,** the **Netherlands, Switzerland, Prussia, Italy, Sicily, Corsica,** and **Sardinia;** with a Gazetteer of Reference to the principal places in those countries. Translated from the German. To which is added Statistical Tables, etc. Illustrated with 24 plates and a large three-sheet map. *London: John Stockdale,* 1800. 4to, half sheep. $10.00

A very good copy with all the plates.

LE HISTORIE e fatti de Veronesi nelli tempi d'il populo et Signori **Scaligeri** per l'Excellentis. doct. de le Leggi Messer Torello Sarayna Veronese. *Stampate in Verona, Per Antonio Portese. MDLXII.* Sm. 4to., sheep, 54 double pages. In good order. $12.00

CANADIAN INCUNABULA. A Complete Index to the Ordinances and Statutes of Lower Canada, to the 57th year of George the Third, inclusive. *Quebec.* 1817. 8vo., full calf. $5.00

RAOUL RENAULT,

P. O. Box 142. Quebec, (Canada).

Librairie MONTMORENCY-LAVAL

PRUNEAU & KIROUAC

Ornements d'Eglises

CHASUBLES (accessoires compris) voile et bourse double soie

Damas soie, galon et sujet brodé soie nuée, $8.00.
Damas simulé, sujet or mi-fin, $12.00.
Velours, sujet or ou argent mi-fin, $14.00.
Damas soie, croix Lampas lisérée nuée, $15.00.
Chasubles pour missions, 4 couleurs damas soie, $16.00.
Satin de Lyon, tout brodé soie camaïeu, $18.00.
Moire gaufrée, brodé or mi-fin, $20.00.
Velours, broderies à l'aiguille, or ou argent mi-fin, $24.00.
Moire gaufrée, broderies à l'aiguille, or mi-fin et couleur, $30.00.
Moire antique, broderies à l'aiguille or mi-fin tout doublé soie, $40.00.
Moire antique, broderies à l'aiguille or mi-fin et couleur, tout doublé soie, $45.00.
Drap d'or mi-fin, broderies oz mi-fin tout doublé soie, $50.00.
Drap d'or fin, broderies or mi-fin tout doublé soie, de $75 à $100.00.

CHAPES

Damas soie, sujet or ou argent mi-fin, $22.00.
Velours, sujet or et argent mi-fin, $25.00.
Moire gaufrée, broderies à l'aiguille or mi-fin, $35.
Moire antique, broderies à l'aiguille or et couleur mi-fin, $65.00.

Dalmatiques pour rouge et blanc - - -
- - - Dalmatiques pour assortir ces chasubles.

46, RUE DE LA FABRIQUE — 116, RUE ST-JOSEPH

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR-EDITEUR ET RELIEUR

Impressions de luxe

Une Spécialité

11-13, rue Buade, Québec

A. J. Turcotte & Cie

--- EPICIERS ---

Importateurs de Vins, Cognac, Liqueurs et produits etrangers. Epiceries de choix

Seuls agents pour le district de Québec des célèbres produits préparés au pin

Les célèbres Bonbons de Pins Parfumes sont le fruit naturel du Pin extra Balsamique universellement réputés contre la Toux, l'Enrouement, l'Asthme, toutes les affections de l'Estomac et des Bronches, etc.—**Prix des boîtes,** 10 à 25 cts.

Le célèbre Sirop de Pin Parfumé est une délicieuse agglomération de pins ne vivant qu'aux pieds des neiges éternelles. C'est en conséquence un Pectoral naturel absolument infaillible pour la guérison complète des Rhumes, Coqueluches, Bronchites et Catarrhes violents, etc.

Pour éviter aux malades des surprises désagréables il est recommandé de ne pas confondre le Sirop de Pin Parfumé avec ces sirops dits de Pin qui ne contiennent que des produits impurs et des alcolaïdes dangereux.—**Prix du flacon,** 25 et 50 cts.

La célèbre Huile de Pin Parfumé est une quintessentiellisation de Pin Balsamo-Résineux très précieux pour la guérison de toutes les douleurs externes ou internes du corps. Aussitôt absorbée par la peau elle développe une grande chaleur qui fait immédiatement disparaître les accès de Rhumatismes, Gouttes sciatiques et névralgiques les plus réfractaires.—**Prix du flacon,** 50 cts et $1.00.

Le célèbre Vin Tonique de Pin Parfumé est la capitalisation de tous les grands principes officinals des Pins Balsamiques. C'est en conséquence le meilleur et le plus puissant reconstituant connu pour le rétablissement des personnes convalescentes, faibles et épuisées, etc.

Son usage permanent guérit complètement l'Anémie, Pâles Couleurs, soit tous les degrés du Symphatisme, Dépérissement et de la terrible Consomption, etc.

Son emploi se fait par petits verres à liqueur régulièrement avant et après chaque repas.—**Prix du flacon,** 50c et $1.00.

Le célèbre Savon de Pin parfumé est la compression d'extrait naturel de feuilles de Pin antiseptique. C'est de tous les cosmétiques le plus inoffensif et le plus réputé pour la préservation, la cure et l'entretien de la santé continuelle de la peau.

Son usage a raison des maladies de la peau les plus sérieuses telles que les boutons, éruptions, herpès et eczémas les plus rebelles.

Son emploi se fait exactement comme celui de tous les savons dits de toilette.—**Prix du Savon:** 10c., la boîte de 3 savons, 25cts.

☞ Demandez les circulaires. Les commandes par la malle recevront une attention toute particulière.

A. J. TURCOTTE & Cie,

Téléphone 2184 **70, rue de la Couronne, Québec.**